



EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

# DIVULGATION LIÉE AU CLIMAT

RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ 2022

Canada

 EDC



# LE POINT SUR LES RISQUES ET OCCASIONS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET SUR NOTRE ENGAGEMENT À ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ



Nous sommes déterminés à atteindre la carboneutralité et nous savons que cela va de pair avec le fait d'aider nos clients à réussir à l'échelle internationale dans un avenir sobre en carbone. »

Mairead Lavery  
Présidente et chef de la direction

À propos du présent rapport	3
Présentation	4
Gouvernance	8
Stratégie	12
Gestion des risques	28
Indicateurs et cibles	31
Annexe	40

## À propos du présent rapport

Depuis 2018, EDC révèle sa manière d'évaluer les risques et occasions liés au climat dans l'ensemble de ses activités, conformément aux recommandations du **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)**. Nous entendons poursuivre la mise en œuvre des recommandations du GIFCC et renforcer notre expertise en matière de gestion et de divulgation des risques et occasions liés au climat.

Le Rapport sur le climat 2022 d'EDC présente notre approche à l'égard des changements climatiques, y compris de l'information sur notre gouvernance, notre stratégie, les risques et occasions, ainsi que les progrès réalisés pour tenir nos engagements climatiques. Ce rapport présente également notre plan vers la carboneutralité, qui décrit nos objectifs et les mesures que nous prenons pour respecter notre engagement en la matière.

La divulgation liée au climat est également un élément clé du **rapport annuel intégré** d'EDC. Nous estimons que le suivi et les rapports sont essentiels pour démontrer notre responsabilisation, évaluer notre travail et solidifier nos relations avec nos parties prenantes externes, nos clients et les détenteurs de droits.

### Le gouvernement canadien exige des sociétés d'État qu'elles adoptent les pratiques de divulgation du GIFCC

Dans son **budget de 2021**, le gouvernement fédéral a enjoint les sociétés d'État de suivre les recommandations du GIFCC pour divulguer leurs données, à partir de 2022 pour celles dont l'actif est de plus d'un milliard de dollars et au plus tard en 2024 pour les autres. Au moment de l'annonce, EDC se conformait

à cette exigence depuis 2018, et elle continue de le faire par l'intermédiaire de son rapport annuel sur le climat. En 2022, elle a continué de travailler avec d'autres sociétés d'État pour tirer pleinement parti des bénéfices de la nouvelle obligation de divulguer des données suivant les normes du GIFCC.

### Vérification externe





PricewaterhouseCoopers (PwC) a mené une mission de validation limitée indépendante pour une sélection des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) d'EDC, y compris les indicateurs clés de performance liés au climat. La Déclaration de validité 2022 se trouve [ici](#).

### Transparence et divulgation

Les rapports liés au climat font partie des efforts de transparence opérationnelle d'EDC. S'y ajoutent plusieurs rapports d'étape annuels qui brossent un portrait clair de nos pratiques afin d'établir une relation axée sur la confiance et la responsabilisation. Nous publions aussi nos stratégies, nos politiques, nos plans et des rapports intégrés ou individuels qui présentent les engagements, les objectifs et les progrès de la Société.








#### PUBLICATIONS CONNEXES

Pour en savoir plus sur les démarches d'EDC en faveur de l'action climatique, voir les documents suivants :









-  [Politique sur les changements climatiques](#)
-  [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#)
-  [Le Cadre d'obligations durables](#)
-  [Mise à jour sur la carboneutralité 2022](#)

#### AUTRES DOCUMENTS ET DIVULGATIONS CONNEXES

Politiques et cadres

-  [Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale](#)
-  [Élargissement de la portée de la politique au-delà de la gestion des risques](#)
-  [La Politique sur la transparence et la divulgation](#)
-  [Politique sur les droits de la personne](#)
-  [Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne](#)
-  [Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation](#)
-  [Plan d'exécution de la Politique sur les droits de la personne 2019-2022](#)

Planification et rapports d'EDC

-  [Stratégie d'EDC pour 2030](#)
-  [Résumés des Plans d'entreprise](#)
-  [Rapport annuel intégré 2022](#)
-  [Divulgation de 2021 liée aux droits de la personne](#)
-  [Rapports annuels sur le Compte du Canada](#)
-  [Rapports financiers](#)
-  [Rapport d'évaluation de l'importance relative 2021](#)
-  [Assemblée publique annuelle 2022](#)



## Présentation

### Aperçu des changements climatiques

Parce qu'ils constituent un problème mondial complexe, les changements climatiques auront des répercussions dans tous les secteurs économiques. Les températures moyennes à l'échelle mondiale augmentent à un rythme sans précédent, avec des effets comme l'élévation du niveau de la mer et des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses, comme des tempêtes, des feux de forêt et des vagues de chaleur.

Les changements climatiques attribuables au réchauffement de la planète sont le résultat des émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre (GES) rejetées dans l'atmosphère par des activités comme la combustion de combustibles fossiles, la déforestation et la réduction des zones humides. Ces émissions s'accumulent dans l'atmosphère, créent un « effet de serre » dans lequel l'énergie solaire est piégée et provoquent une élévation de la température de la Terre.

En avril 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a publié le troisième volet de son sixième rapport d'évaluation. Le rapport a révélé que le réchauffement planétaire, qui atteindra 1,5 °C à court terme, entraînera des augmentations inévitables de multiples dangers climatiques et présentera de nombreux risques pour les écosystèmes et les populations humaines. Il a également souligné que la prise de mesures à court terme pour limiter le réchauffement à 1,5 °C réduirait considérablement les pertes et les dommages prévus.

La transition vers une économie sobre en carbone exige l'engagement, l'action et la coopération de tous les acteurs, à tous les niveaux gouvernementaux et dans tous les secteurs industriels.

En 2015, dans le cadre de l'Accord de Paris, les pays du monde entier ont convenu de limiter le réchauffement climatique à 2 °C (de préférence 1,5 °C) au-dessus des niveaux préindustriels. Pour y parvenir, les émissions de GES doivent impérativement être divisées par deux d'ici 2030 grâce à des réductions profondes, rapides et durables, et il convient d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. La carboneutralité désigne le processus par lequel les organisations réduisent leurs émissions de GES pour s'approcher le plus possible de l'objectif d'une hausse de la température limitée à 1,5 °C, et compensent toutes les émissions de GES restantes en éliminant une quantité équivalente d'émissions de carbone. Pour réaliser ces réductions, des transitions majeures sont nécessaires, notamment la réduction de la consommation de combustibles fossiles, le déploiement de sources d'énergie

à faibles émissions, le passage à des énergies de remplacement et l'augmentation de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie.

Au Canada, le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire les émissions de GES de 40 % à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Parallèlement, les marchés public et privé se sont mobilisés par des actions individuelles et collectives pour apporter leur contribution.

La transition vers une économie sobre en carbone exige l'engagement, l'action et la coopération de tous les acteurs, à tous les niveaux gouvernementaux et dans tous les secteurs industriels. En tant qu'organisme de crédit à l'exportation (OCE) du Canada, EDC a un rôle important à jouer dans la transition vers un monde carboneutre.



## IMPORTANCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES >>>

Nos parties prenantes accordent de l'importance aux changements climatiques. En 2021, nous avons réalisé notre deuxième évaluation de **l'importance relative** afin de déterminer les sujets ESG les plus importants pour nos parties prenantes internes et externes. Les trois sujets jugés les plus importants pour EDC ont trait au climat :

- **Gestion des risques et des occasions liés au climat** : la gestion des risques et des occasions associés aux tendances et aux schémas climatiques à grande échelle qui pourraient potentiellement bénéficier ou nuire à l'organisation.
- **Retombées environnementales du portefeuille** : les retombées environnementales des actions des clients figurant dans le portefeuille d'EDC. Cela comprend la consommation d'énergie, les émissions de carbone, la consommation d'eau, la gestion des déchets et la protection de la biodiversité.
- **Financement durable et de transition** : les investissements dans des produits et des pratiques respectueux de l'environnement, par exemple le traitement et le recyclage des déchets, la protection de la biodiversité, l'assainissement de l'eau, la lutte contre la pollution industrielle, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

## Carboneutralité d'ici 2050

Il y a plus de vingt ans, nous avons commencé à faire des pratiques commerciales responsables et durables une priorité, pour nos propres activités comme pour celles de nos clients. Aujourd'hui, notre approche des changements climatiques repose sur notre engagement à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de nos activités d'ici 2050, objectif aligné sur ceux du gouvernement du Canada et de l'Accord de Paris.

Les principaux éléments stratégiques de notre plan vers la carboneutralité sont les suivants :

- Réduire les émissions liées aux activités
- Calculer les émissions financées
- Définir et atteindre les cibles climatiques intermédiaires
- Développer des solutions de financement durable
- Accélérer le soutien aux technologies propres

En 2022, nous avons élaboré et publié nos cibles intermédiaires fondées sur la science pour le transport aérien et le secteur du pétrole et du gaz naturel.

### RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la section Stratégie du présent rapport à la page 12.

[🔗 Stratégie](#)

### RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur notre plan vers la carboneutralité et les progrès réalisés en 2022, consultez les pages 12 à 24 du présent rapport. Pour en savoir plus sur notre méthodologie d'établissement de cibles, consultez le supplément technique à la page 15 de notre Mise à jour sur la carboneutralité 2022.

[🔗 Notre plan vers la carboneutralité et les progrès réalisés en 2022](#)

[📄 Mise à jour sur la carboneutralité 2022](#)





## NOTRE CALENDRIER D'ACTION CLIMATIQUE



Notre **Politique sur les changements climatiques** constitue la base stratégique de nos engagements à agir quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques par l'entremise de mesures, de sensibilisation, de financement durable, de systèmes de gestion des risques et de rapports. Notre **Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques** détaille l'opérationnalisation de la politique pour le contrôle préalable des transactions en matière de changements climatiques.

## Bilan de l'action climatique

2022	2023 à 2025
<b>Gouvernance</b>	
<p>En 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rémunération de la direction rattachée à notre cible climatique pour 2023.</li> <li>• Intégration des questions climatiques dans les mandats des comités du Conseil.</li> <li>• Renforcement de la Politique sur les changements climatiques par l'entremise du processus d'examen triennal.</li> </ul>	<p>Plan de 2023 à 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les ressources internes ayant une expertise climatique, notamment dans des rôles de direction.</li> <li>• Renforcer l'expertise climatique au sein de l'Équipe de la haute direction et du Conseil d'administration.</li> </ul>
<b>Stratégie</b>	
<p>En 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre de notre plan de transition vers la carboneutralité.</li> <li>• Mise en valeur de nos engagements climatiques et en faveur de la carboneutralité auprès de nos clients, de l'industrie et du secteur public.</li> <li>• Tenue de la sixième Semaine annuelle de l'exportation des technologies propres.</li> <li>• Lancement de la Garantie pour le financement durable, un projet pilote mené en partenariat avec de grandes banques canadiennes.</li> <li>• Réalisation de notre troisième analyse par scénario climatique.</li> <li>• Lancement d'un Cadre d'obligations durables comprenant des obligations vertes, sociales et de transition.</li> </ul>	<p>Plan de 2023 à 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une meilleure intégration de la carboneutralité dans notre stratégie d'entreprise et notre processus décisionnel.</li> <li>• Accroître la mobilisation et la sensibilisation des clients d'EDC à l'égard du climat et de la transition vers la carboneutralité.</li> <li>• Établir un groupe de travail interfonctionnel réunissant des parties prenantes qui sera chargé de la mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions liées à nos activités.</li> <li>• Évaluer les effets du travail d'EDC sur la nature et la biodiversité.</li> <li>• Actualiser la définition de « technologies propres » à EDC et continuer de parfaire nos connaissances du secteur et de renforcer la collaboration à cet égard.</li> <li>• Améliorer notre approche de l'analyse des scénarios climatiques et mieux l'arrimer à la stratégie climatique d'EDC.</li> <li>• Concevoir un cadre de financement durable.</li> </ul>
<b>Gestion du risque</b>	
<p>En 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du projet pilote visant l'intégration des enjeux climatiques au risque de crédit.</li> <li>• Ajout du risque climatique à la taxonomie des risques.</li> </ul>	<p>Plan de 2023 à 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affiner notre approche des risques de transition et des risques physiques, qu'ils soient liés au crédit ou non.</li> <li>• Classer les risques climatiques en ordre d'importance.</li> <li>• Mieux intégrer les enjeux climatiques dans notre évaluation du risque de crédit en misant sur les conclusions tirées du projet pilote.</li> </ul>
<b>Indicateurs et cibles</b>	
<p>En 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteinte de notre cible climatique pour 2023.</li> <li>• Publication de nos cibles climatiques fondées sur la science pour 2030 concernant les portefeuilles liés au transport aérien et à l'exploitation pétrolière et gazière en amont, et progrès réalisés à cet égard.</li> <li>• Atteinte de la neutralité carbone des émissions liées à nos activités (émissions de niveaux 1 et 2, et de niveau 3 liées aux voyages d'affaires).</li> <li>• Établissement et publication d'une cible intermédiaire fondée sur la science pour la réduction des émissions liées à nos activités (émissions de niveaux 1 et 2, et de niveau 3 liées aux voyages d'affaires).</li> <li>• Publication des émissions financées réelles associées à notre portefeuille de financement conformément aux directives du Partnership for Carbon Accounting Financials.</li> </ul>	<p>Plan de 2023 à 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer d'améliorer notre approche de l'établissement de cibles intermédiaires afin de respecter notre engagement à atteindre la carboneutralité.</li> <li>• Rehausser la qualité de nos données sur les émissions financées en améliorant nos données, nos intrants et nos hypothèses.</li> <li>• Continuer d'améliorer et de divulguer la mesure des retombées de notre nouveau Cadre d'obligations durables.</li> </ul>



## Gouvernance

---

EDC œuvre à créer un monde plus durable et plus équitable par son leadership et son influence sur les entreprises. Une structure de gouvernance bien définie qui assure la surveillance de nos efforts et appuie la prise de décisions contribue à cet objectif. Nous sommes guidés par nos valeurs fondamentales pour atteindre cet objectif :



La réussite de nos clients est aussi la nôtre.



Nous faisons preuve d'intégrité, d'éthique, d'authenticité et de transparence.



Nous investissons dans nos milieux de vie et de travail.



Nous sommes soucieux des gens et de l'environnement.

---

Conformément à ces valeurs, la responsabilisation à l'égard des changements climatiques est intégrée dans l'ensemble de notre organisation. Une gouvernance solide est essentielle à l'atteinte de nos objectifs, y compris notre engagement pour la carboneutralité. Notre structure de gouvernance climatique comprend des parties prenantes à tous les niveaux de l'organisation, ainsi que des points de vue externes qui renforcent notre approche.

Pour que l'Équipe de la haute direction prenne des décisions selon une vision à long terme, nous avons incorporé les facteurs ESG au Programme de rémunération au rendement à long terme en 2022. Le rendement par rapport à notre objectif climatique pour 2023 a été relié à la rémunération des cadres supérieurs. Cette mesure s'applique aux vice-présidents et aux membres de la haute direction.





# STRUCTURE DE GOUVERNANCE CONCERNANT LES QUESTIONS CLIMATIQUES

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil encadre les questions liées au climat à EDC. Ces questions figurent régulièrement aux ordres du jour du Conseil. En 2022, celui-ci a tout particulièrement discuté de carboneutralité, des modifications à la Politique sur les changements climatiques et de sa mise en œuvre.

## COMITÉS DU CONSEIL

### Comité de la gestion des risques

Ce comité supervise le Cadre de gestion des risques d'entreprise, qui comprend le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. Il examine par ailleurs les rapports sur la gestion et la suffisance du capital et les processus liés à l'analyse par scénario climatique.

### Comité du développement des affaires et du rendement

Ce comité voit aux progrès de la stratégie en matière climatique, de son application à ses résultats, ce qui comprend les indicateurs de rendement clés. Il reçoit régulièrement des mises à jour sur la stratégie climatique par l'intermédiaire de notre tableau de bord de l'intensité en carbone et de notre bilan relatif aux technologies propres.

## DIRECTION

### Comité de la stratégie d'entreprise

Ce comité est responsable de l'orientation et de la supervision des initiatives, des décisions et des résultats stratégiques à l'échelle de la Société, notamment concernant la stratégie climatique et les initiatives connexes.

### Comité de direction sur les questions ESG

Ce comité examine régulièrement des rapports sur les progrès des initiatives liées au climat, y compris concernant notre approche de l'action climatique et notre engagement envers la carboneutralité. Il est présidé par la chef du développement durable.

### Comité de gestion des risques

Ce comité donne de la rétroaction et des avis sur la mise en œuvre des politiques et initiatives centrales en matière de climat.

## ÉQUIPES SECTORIELLES

### Groupe de la politique ESG

Ce groupe est chargé d'élaborer, de mettre en place et de revoir périodiquement les politiques, positions, lignes directrices et procédures d'EDC touchant des questions environnementales comme le climat, la biodiversité et les ressources naturelles. Il contribue en outre à la gestion des risques environnementaux.

### Groupe de la stratégie, du rayonnement et de la présentation des résultats liés aux pratiques ESG

Ce groupe est chargé de la mise en œuvre de la stratégie et du rayonnement du programme ESG d'EDC. Carrefour des rapports ESG, il propose un processus de production de rapports et de divulgations assorti de règles de gouvernance et de mécanismes de contrôle permettant de dresser le bilan ESG d'EDC.

### Groupe de la réussite ESG des clients

Ce groupe repère, évalue, gère et surveille les risques non liés au crédit (y compris les risques environnementaux et sociaux) que posent les entreprises et les transactions, conformément aux exigences décrites dans le Cadre stratégique de gestion des risques environnementaux et sociaux. Il est également chargé de valider et de surveiller toutes les entreprises pertinentes sur le plan commercial, conformément à la Politique sur la gestion de l'information.

### Groupe de la gestion du risque

Ce groupe évalue les risques climatiques et contribue à leur bonne gestion et à la reddition de comptes. Il veille en outre à l'intégration de ces risques dans nos évaluations du risque de crédit et notre processus de contrôle préalable.

## FONCTIONS DE SOUTIEN

### Vérification interne

La Vérification interne d'EDC fournit une assurance indépendante au Conseil d'administration et à l'Équipe de la haute direction, conformément à la Charte de la vérification interne d'EDC.

### Services juridiques

Les Services juridiques fournissent des conseils sur les activités, les politiques et les procédures relatives à la gouvernance climatique afin d'assurer la conformité aux règlements liés au climat.

## EXTERNE

### Conseil consultatif ESG

Composé d'éminents experts issus de divers domaines, le conseil a été créé pour fournir de la rétroaction, des analyses critiques et des conseils à la présidente d'EDC et à l'Équipe de la haute direction. La présidente du Conseil en est membre de droit et joue un important rôle d'intermédiaire entre les deux conseils, au même titre que la présidente et chef de la direction d'EDC.



## Surveillance du Conseil et de la direction

Le Conseil d'administration supervise l'orientation, la stratégie et les politiques de gestion des risques liées aux facteurs ESG, y compris notre Politique sur les changements climatiques. En 2022, le climat est demeuré à l'ordre du jour de toutes les réunions du Conseil. Pour intégrer les facteurs ESG (y compris le climat) dans les responsabilités du Conseil, nous avons mis à jour le mandat de tous les comités du Conseil.

Les rôles suivants sont présents au sein de notre Groupe de gestion :

- **Chef du développement durable** : à titre de responsable de la Politique sur les changements climatiques, assume l'élaboration, l'instauration et la mise à jour de la politique, ainsi que son application et son efficacité.
- **V.-p., Politique ESG** : à titre de surveillant de la Politique sur les changements climatiques, est chargé de surveiller et d'assurer la conformité à la politique, ainsi que de signaler les cas de non-conformité au responsable de la politique.
- **V.-p., Stratégie, rayonnement et présentation des résultats liés aux pratiques ESG** : responsable de la stratégie, du rayonnement et de la divulgation concernant les facteurs ESG (y compris le climat), conformément aux recommandations du GIFCC.
- **V.-p., Réussite ESG des clients** : responsable de la supervision des processus de détermination, d'évaluation et de suivi des risques non liés au crédit, conformément aux exigences définies dans le cadre de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES);
- **Vérificateur interne** : fournit une assurance indépendante au Conseil d'administration et à l'Équipe de la haute direction, conformément à la Charte de la vérification interne d'EDC.

### MOBILISATION DES CONNAISSANCES DU CONSEIL ET DE LA HAUTE DIRECTION

En 2022, nous avons pris des mesures pour mieux outiller notre Conseil et la haute direction concernant la surveillance des questions ESG et climatiques chez EDC. À la fin de l'année, 75 % des membres du Conseil et 21 % des membres de la haute direction avaient obtenu la certification ESG de Competent Boards, qui incluait les changements climatiques comme sujet central.

## Engagement dans les politiques

Notre Politique sur les changements climatiques présente la structure de gouvernance et les engagements d'EDC en matière de changements climatiques en précisant les périodes d'examen et les rôles et responsabilités. Cette politique relève de notre cadre de la Politique GRES, qui comprend également la Politique sur les droits de la personne, la Politique GRES, la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale et la Politique sur la transparence et la divulgation.

### Examen des politiques

Nous réalisons des examens périodiques pour orienter l'actualisation de notre cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. Nous repérons ainsi les occasions d'adapter les politiques à nos pratiques ESG, à nos activités, aux besoins de nos clients et aux pratiques exemplaires.

Un examen consultatif complet est effectué au minimum tous les trois ans pour réviser et approuver la Politique sur les changements climatiques. L'engagement des parties prenantes constitue un élément essentiel de notre processus d'examen, l'approbation finale étant fournie par le Conseil d'administration.

En 2022, nous avons effectué l'examen consultatif de notre Politique sur les changements climatiques dans le cadre du processus d'examen du cadre de la Politique GRES, amorcé en 2021. Mené par un groupe de travail, cet examen a compris entre autres une analyse de l'environnement visant à relever les pratiques exemplaires du secteur et un document de réflexion sur le cadre, les justifications, les principaux enjeux et les priorités.

Au cours du processus d'examen, nous avons invité des parties prenantes de l'ensemble de l'écosystème commercial canadien à nous faire part de leurs commentaires sur la Politique sur les changements climatiques, y compris le gouvernement, des clients, des associations sectorielles et commerciales,

des homologues des OCE et des organisations de la société civile. En plus d'organiser des réunions virtuelles, nous avons publié des documents pertinents sur notre site Web et nous avons invité les participants à soumettre leurs commentaires sur une période d'environ trois mois. Nous avons également consulté les équipes internes clés et organisé des séances de mobilisation virtuelles et des questions et réponses pour tous les employés intéressés. Tous les commentaires ont été résumés et pris en compte par l'Équipe de la politique ESG, qui a mis à jour la Politique sur les changements climatiques.

Nous avons publié un document de réponse aux parties prenantes avec la version révisée de la politique en 2023. Ce document offre une vue d'ensemble de notre manière d'intégrer les rétroactions reçues dans le cadre de l'examen de la politique. Le document de réponse et la Politique sur les changements climatiques mise à jour se trouvent sur notre [site Web](#). Pour en savoir plus sur les initiatives de mobilisation des parties prenantes en marge de l'examen de la politique, consultez la section Mobilisation et sensibilisation des parties prenantes à la [pages 22 à 23](#) et notre [rapport annuel intégré 2022](#).

## Grandes priorités

### De 2023 à 2025, nous prévoyons :

- accroître les connaissances du Conseil sur le climat grâce à des séances continues de sensibilisation et de formation sur le climat et à l'inclusion continue des facteurs ESG comme critère de sélection des membres du Conseil d'administration;
- continuer d'accroître et de renouveler l'expertise en matière d'ESG chez EDC en augmentant la capacité et en assurant l'expertise technique au sein des équipes pertinentes;
- élaborer des énoncés de position d'EDC sur des sujets directement liés aux changements climatiques.

# OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Ambition

EDC soutient l'Accord de Paris sur le climat de 2015, qui vise à renforcer l'action climatique mondiale et à favoriser la transition vers une économie sobre en carbone.

ENGAGEMENTS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE	RÉALISATIONS EN 2022
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mesurer et surveiller les émissions de carbone, et, à compter de 2020, fixer des cibles pour réduire l'intensité en carbone de notre portefeuille de prêts.</li> <li>✓ Préparer la mise en application des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.</li> <li>✓ Continuer de faire état de l'empreinte environnementale d'EDC et de la réduire.</li> <li>✓ Faire preuve de plus de transparence au sujet de l'approche d'EDC à l'égard des secteurs à forte intensité en carbone, en commençant par clarifier notre position sur le charbon thermique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteinte de notre cible climatique pour 2023.</li> <li>• Établissement et publication de nos cibles climatiques fondées sur la science pour 2030 concernant le transport aérien et l'exploitation pétrolière et gazière en amont.</li> <li>• Conformément à nos engagements en vertu du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), nous avons calculé et divulgué les émissions financées associées à nos prêts commerciaux et à nos activités de financement de projets selon l'approche du PCAF.</li> <li>• Dans le cadre de notre stratégie visant la carboneutralité des émissions liées à nos activités, établissement et publication d'une cible intermédiaire fondée sur la science pour la réduction de ces émissions (niveaux 1 et 2, et niveau 3 pour les émissions liées aux voyages d'affaires).</li> <li>• Achat de certificats d'énergie renouvelable et de crédits compensatoires en vue d'atteindre la carboneutralité des émissions liées à nos activités en 2022.</li> <li>• Poursuite de l'amélioration des rapports internes et externes relatifs au climat.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intégrer les occasions et risques associés aux changements climatiques (comme l'intensité en carbone et d'autres considérations relatives au crédit ou non) dans les processus d'évaluation des risques d'EDC, en vue de favoriser la prise de décisions éclairées concernant les transactions, qu'elles soient liées à un projet ou non.</li> <li>✓ Aider nos clients à atténuer les risques liés au climat et à saisir les occasions connexes en leur offrant du financement, de l'assurance et des produits et services du savoir, tout en mettant à profit notre expertise en matière de risque international.</li> <li>✓ Accroître nos activités axées sur les technologies propres et sobres en carbone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparaison avec les pratiques exemplaires et réalisation d'analyses par scénario climatique approfondies.</li> <li>• Poursuite du projet pilote visant la prise en compte des enjeux climatiques dans les risques et les décisions de crédit.</li> <li>• Maintien de la composante climatique dans les évaluations des risques non liés au crédit.</li> <li>• Ajout d'experts du climat dans l'équipe chargée d'offrir des services-conseils aux clients.</li> <li>• Maintien du soutien au secteur des technologies propres et de l'importance qu'EDC accorde à ce secteur.</li> <li>• Élaboration d'une taxonomie provisoire de la finance durable qui nous aidera à repérer et à faire le suivi des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation, ainsi que des activités touchant les facteurs environnementaux et sociaux en général.</li> <li>• Transformation du Cadre d'obligations vertes d'EDC en un Cadre d'obligations durables.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Encourager nos clients évoluant dans les secteurs à forte intensité de carbone à rendre publiques leurs données sur le climat, en commençant par leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre et, au besoin, à se fixer des cibles claires de réduction des émissions.</li> <li>✓ Collaborer activement avec nos pairs du secteur financier pour nourrir le dialogue et intensifier l'action quant aux occasions et risques associés aux changements climatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage d'initiatives sectorielles ou participation à celles-ci (p. ex. : groupe de travail sur le climat de l'Union de Berne, groupe de travail sur les crédits à l'exportation de l'OCDE, Association des Principes de l'Équateur, rencontres des dirigeants des OCE du G7, Groupe de travail des sociétés d'État du Canada sur l'information financière relative aux changements climatiques).</li> <li>• Maintien de l'appui offert aux clients concernant leurs rapports liés au climat grâce à notre <b>Guide sur la production de rapports conformes aux recommandations du GIFCC</b>.</li> <li>• Interactions avec des clients dans le cadre de forums et de conférences.</li> <li>• Lancement d'exigences en matière de divulgation climatique visant nos clients.</li> </ul>



## Stratégie

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, nous reconnaissons la nécessité de mener par l'exemple dans la transition mondiale vers une économie carboneutre pour inciter autrui à en faire de même.

L'approche d'EDC en matière de climat est intégrée à notre **stratégie pour 2030**, qui oriente notre ambition, nos choix et nos actions pour les dix prochaines années et qui place les facteurs ESG et les questions climatiques au cœur de notre travail. Notre stratégie pour 2030 vise à maximiser notre impact positif tout en demeurant fidèle à notre mandat et à nos valeurs. L'un des principaux résultats escomptés de cette stratégie est la création d'une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.

Notre approche à l'égard du climat est axée sur la détermination et l'évaluation des risques et occasions actuels et futurs liés au climat, et sur l'atteinte de la carboneutralité dans l'ensemble de nos secteurs d'activité et de nos opérations d'ici 2050. Cette approche porte sur les trois principaux sujets ESG cernés dans l'**évaluation de l'importance relative** d'EDC en 2021, à savoir la gestion des risques et occasions liés au climat, l'incidence du portefeuille sur l'environnement et le financement durable et de transition. Nous continuerons de

faire évoluer notre approche en fonction des directives de l'industrie et de l'élargissement de notre propre expertise. Au cours de ces premières étapes, nous travaillons à faire en sorte que nos cibles reposent sur des bases solides qui sont scientifiquement rigoureuses, qui produisent des résultats significatifs et qui soutiennent nos clients et, par extension, l'économie canadienne.

Il y aura des incertitudes et des défis dans la mise en œuvre de notre plan vers la carboneutralité. Nous sommes conscients que la transition vers la carboneutralité – et notre capacité à atteindre nos cibles – dépend de la collaboration et de l'action collective entre les économies du monde entier. Nous devons également relever les défis liés à la disponibilité de données externes et à la qualité des données, et adapter notre approche aux directives et aux normes changeantes de l'industrie. Néanmoins, nous sommes déterminés à faire preuve d'une transparence totale en ce qui concerne notre approche et son évolution au fil du temps, ainsi que notre rendement par rapport à nos cibles climatiques.

## Occasions et risques liés aux changements climatiques à court, moyen et long terme

Les risques liés aux changements climatiques peuvent avoir une incidence sur la capacité d'EDC à atteindre ses objectifs stratégiques. Notre résilience dépend de notre capacité à cerner les occasions et les risques importants liés au climat et à évaluer leur incidence sur notre stratégie et notre planification financière. Dans cette optique, le risque lié aux changements climatiques a été introduit en 2022 comme un risque stratégique distinct dans la taxonomie des risques d'EDC. Les risques de cette taxonomie sont surveillés et évalués de façon continue concernant l'évolution de l'exposition au risque, les changements des niveaux de risque résiduel et les mesures d'atténuation du risque. Les rapports trimestriels sur les risques présentés à la haute direction et au Conseil d'administration incluent désormais les changements climatiques en tant que risque stratégique pour l'avenir. Les changements climatiques sont maintenant considérés parmi les plus importants risques stratégiques d'entreprise inhérents aux activités d'EDC.



### TERMES IMPORTANTS

**Les risques climatiques** sont les effets négatifs potentiels des changements climatiques sur une organisation qui sont liés aux répercussions physiques ou à la transition vers une économie sobre en carbone. **Les risques physiques** découlent de la gravité croissante des phénomènes météorologiques extrêmes, des changements à long terme dans les précipitations et la température ou des cycles météorologiques de plus en plus changeants. **Les risques de transition** découlent des changements politiques, juridiques, technologiques et commerciaux nécessaires pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter.

**Les occasions liées aux changements climatiques** sont les effets positifs potentiels des démarches d'atténuation et d'adaptation, comme l'utilisation rationnelle des ressources, la réalisation d'économies, l'adoption et l'utilisation de sources énergétiques à faibles émissions, la conception de nouveaux produits et services et le développement de la résilience dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

À EDC, nous nous efforçons de cerner les risques physiques et de transition et les occasions liés aux changements climatiques dans l'ensemble de nos activités, et ce, sur des horizons temporels variés. Les risques climatiques se concrétisent par leur incidence sur le crédit, l'assurance, le marché et les risques opérationnels. Par exemple, les risques climatiques peuvent accroître le risque de crédit en raison de leur incidence sur la qualité du crédit des débiteurs, et les recouvrements en cas de défaut du débiteur, en raison d'une augmentation des coûts d'exploitation et des investissements en capital, de l'évolution de la demande de biens et services et de la réévaluation des actifs.

## Carboneutralité d'ici 2050

### Notre engagement à l'égard de la carboneutralité

En 2021, nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de nos secteurs d'activité et de nos opérations d'ici 2050, un objectif conforme à l'engagement du gouvernement du Canada et à l'Accord de Paris. La réalisation de notre objectif de carboneutralité nécessitera un engagement à long terme et une grande coopération avec nos clients, nos parties prenantes et nos pairs. Nous concentrerons nos efforts sur la recherche proactive des occasions offertes par le passage à une économie sobre en carbone, tout en accordant la priorité à une transition juste et inclusive. Nous sommes conscients de la relation existante entre les mesures que nous prenons et leurs conséquences sur les personnes et la planète.

Notre approche en matière de climat repose sur notre engagement à atteindre la carboneutralité pour l'ensemble de nos opérations et de nos secteurs d'activité d'ici 2050. Le portefeuille de financement d'EDC représente la majorité de nos émissions de GES, et c'est donc là que se trouve le plus grand potentiel de réduction de notre impact sur les changements climatiques.

Nous sommes déterminés à devenir carboneutres d'ici 2050 et à collaborer avec nos clients et nos pairs pour réussir la transition collective vers un avenir carboneutre.





## NOTRE ENGAGEMENT À ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050

### GRANDES PRIORITÉS



Réduction des émissions liées à nos activités



Mesure des émissions financées



Établissement et atteinte de cibles climatiques fondées sur la science



Conception de solutions de financement durable



Soutien accru au secteur des technologies propres

### CIBLES



#### ÉMISSIONS LIÉES À NOS ACTIVITÉS

Réduction de **32 %** de nos émissions de niveaux 1 et 2, et de nos émissions de niveau 3 liées aux voyages d'affaires d'ici 2030, par rapport à 2019



#### TRANSPORT AÉRIEN

Réduction de **37 %** des émissions par passager-kilomètre d'ici 2030, par rapport à 2020

### À COURT ET MOYEN TERME

- Atteinte des cibles climatiques intermédiaires
- Amélioration de la qualité des données sur les émissions financées
- Mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions liées à nos activités
- Croissance de la mobilisation et de la sensibilisation de nos clients à l'égard du climat et de la transition vers un avenir sobre en carbone



### PÉTROLE ET GAZ NATUREL

**Réduction de 15 %** de notre portefeuille de financement de l'exploitation pétrolière et gazière en amont, et **réduction de 3 %** la part du pétrole au profit du gaz naturel d'ici 2030, par rapport à 2020



### GARANTIE POUR LE FINANCEMENT DURABLE

**500 M\$** en prêts pour le financement de la transition d'ici 2024



### TECHNOLOGIES PROPRES

**10 G\$** en activités facilitées dans le secteur des technologies propres en 2025

## À LONG TERME

- Poursuite de l'intégration de la carboneutralité dans notre stratégie d'entreprise et notre processus décisionnel
- Élaboration d'un cadre de financement durable
- Poursuite de la hausse du soutien au secteur des technologies propres
- Lancement de produits et services compatibles avec l'objectif de carboneutralité

D'ICI 2050, NOUS AURONS ATTEINT  
**LA CARBONEUTRALITÉ**  
 TANT POUR LES ÉMISSIONS  
 DE NOS PORTEFEUILLES QUE POUR  
 LES ÉMISSIONS LIÉES À NOS ACTIVITÉS



## Notre plan de transition vers la carboneutralité

Nous sommes déterminés à élaborer un plan qui permettra une transition équitable vers une économie sobre en carbone qui soutient les travailleurs, les entreprises canadiennes et l'activité économique. Les activités de transition sont celles qui visent à décarboner immédiatement ou qui permettent la décarbonation des activités d'une entreprise et de sa chaîne de valeur, conformément aux engagements de l'Accord de Paris. Notre objectif est d'atteindre le niveau des pratiques exemplaires préconisées par les organismes internationaux tels que le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), les objectifs de développement durable des Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

## Éléments clés

De manière générale, notre plan de transition comprend les éléments suivants :

- **Calcul des émissions financées** : calculer les émissions financées de notre portefeuille conformément à la méthodologie du **PCAF** et améliorer notre cote de qualité des données au fil du temps.
- **Cibles climatiques intermédiaires** : définir des cibles fondées sur la science pour réduire notre soutien financier aux secteurs à forte intensité de carbone, en plus de réduire notre exposition globale dans les six secteurs à plus forte intensité de carbone.
- **Émissions liées à nos activités** : ramener nos émissions de GES liées à nos activités à près de zéro grâce à des cibles de réduction fondées sur la science et compenser les émissions restantes grâce à l'élimination du carbone.
- **Financement durable** : élaborer et élargir les solutions dont nos clients ont besoin pour réduire leurs émissions, comme le financement de transition, les garanties pour le financement durable, les prêts liés au développement durable, les activités ciblées financées par notre Cadre d'obligations durables et le soutien aux technologies propres.

## NOS CIBLES DE CARBONEUTRALITÉ

### »» CIBLE CLIMATIQUE POUR 2023

Réduire notre exposition aux six secteurs à forte intensité de carbone de 45 % par rapport au niveau de référence de 2018 avant la fin de 2023.

### »» CIBLES CLIMATIQUES FONDÉES SUR LA SCIENCE POUR 2030

*Transporteurs aériens* : réduire de 37 % les émissions par passager-kilomètre dans notre portefeuille de financement des compagnies aériennes d'ici 2030, par rapport au niveau de référence de 2020.

*Exploitation pétrogazière en amont* : réduire de 15 % notre exposition liée à l'exploitation pétrolière et gazière en amont, et réduire de 3 % la part du pétrole au profit du gaz naturel dans notre portefeuille de financement d'ici 2030, par rapport aux données de référence de 2020.

### »» CIBLES EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS

*Carboneutralité* : atteindre la carboneutralité dans les émissions liées à nos activités en 2022, y compris les émissions de niveaux 1 et 2 et les émissions liées aux voyages d'affaires de niveau 3.

*Cibles intermédiaires fondées sur la science* : réduire de 32 % les émissions de niveaux 1, 2 et les émissions liées aux voyages d'affaires de niveau 3 d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019.

*Opérations carboneutres* : atteindre l'objectif zéro émission nette pour les émissions de GES liées à nos activités d'ici 2050, y compris les émissions de niveaux 1 et 2 et les émissions liées aux voyages d'affaires de niveau 3.



## Nos objectifs en matière de financement durable et de technologies propres

**Garantie pour le financement durable** : fournir jusqu'à 500 millions de dollars en soutien du partage des risques pour des initiatives durables par l'entremise de notre Garantie pour le financement durable, avec trois institutions financières canadiennes partenaires.

**Technologies propres** : atteindre 10 milliards de dollars d'activités facilitées dans le secteur des technologies propres en 2025.



## Plan de mise en œuvre

Nous travaillons avec nos clients et d'autres partenaires pour repérer des occasions de soutenir et d'accélérer les progrès vers l'atteinte de nos cibles, conformément à l'objectif de carboneutralité d'ici 2050. Notre plan de mise en œuvre met l'accent sur ce qui suit :

- Prendre des mesures pour intégrer les objectifs de carboneutralité à nos activités et à notre processus décisionnel.
- Commencer à définir de nouvelles attentes pour exiger de nos clients qu'ils démontrent leur alignement sur nos cibles à travers nos politiques et conditions.

- Soutenir le secteur des technologies propres et déployer des produits et services de financement durable pour soutenir directement ou inciter les clients à décarboner.

### Activités et prise de décisions

Nous prenons des mesures pour intégrer nos objectifs de carboneutralité à nos activités et à notre processus décisionnel. L'une des façons d'y parvenir est par l'entremise de notre Cadre de gestion des risques d'entreprise et notre Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques. Les cadres visent à relever et évaluer les risques

liés aux changements climatiques dans nos processus d'évaluation des risques environnementaux et sociaux. Ils établissent des paramètres clairs quant aux transactions dans le secteur du charbon thermique (centrales, mines et infrastructures connexes), comme le précise notre Politique sur les changements climatiques. Ils établissent également notre approche de contrôle préalable en matière de changements climatiques pour les transactions liées ou non à des projets dans d'autres secteurs à forte intensité de carbone.

### Transactions non liées à des projets

EDC demande aux entreprises de lui fournir les renseignements suivants, à moins que cette information soit déjà publique :

- leurs pratiques de divulgation actuelles ou futures liées aux changements climatiques, conformément à des cadres reconnus à l'échelle internationale (GIFCC ou Carbon Disclosure Project);
- leurs émissions annuelles de GES (niveaux 1 et 2) des trois dernières années;
- leurs plans, cibles ou stratégies pour réduire leurs émissions réelles de GES.

Si les renseignements ne sont pas connus et selon la nature du client ou de la transaction, EDC pourrait aider le client à élaborer des systèmes de gestion qui lui permettraient de mieux gérer et divulguer les risques de transition liés aux changements climatiques.

Pour l'instant, EDC ne considère pas le risque physique lié aux changements climatiques dans son approche de contrôle préalable pour les transactions non liées à un projet, étant donné le nombre de régions et de secteurs dans lesquels sont présents certains clients du portefeuille de la Société.

### Transactions liées à des projets

Dans le cas de projets qui produisent ou produiront annuellement plus de 25 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (niveaux 1 et 2), EDC doit :

- obtenir du parrain du projet une estimation des émissions annuelles de GES;
- évaluer le caractère raisonnable de l'estimation au moyen de méthodes et de pratiques exemplaires internationalement reconnues;
- faire rapport des émissions annuelles de GES estimées du projet à l'OCDE, conformément aux engagements de divulgation d'EDC.

EDC a des attentes plus élevées pour les projets qui produisent ou produiront annuellement plus de 100 000 t éq. CO<sub>2</sub> (niveaux 1 et 2).

Au besoin, EDC s'attend en outre à ce que les rapports d'évaluation des risques environnementaux tiennent compte des risques physiques pertinents relatifs aux changements climatiques.

Cette information contribue ensuite à former l'opinion de l'Équipe de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) quant au degré de risque climatique associé à un client, une transaction ou un projet, en tant que composante d'un risque environnemental et social plus large. Notre approche de contrôle préalable en matière de changements climatiques guidera notre prise de décisions pendant que nous nous efforçons d'atteindre nos objectifs de carboneutralité.

De plus, depuis 2020, EDC exige, pour certains produits, que les clients en amont et en aval du secteur du pétrole et du gaz naturel s'engagent à divulguer des renseignements liés aux changements climatiques conformément aux recommandations du GIFCC. Ces clients en tirent une capacité concurrentielle et une résilience accrues, et nous sommes ainsi mieux placés pour comprendre les risques et occasions liés au climat associés au financement de leurs activités. Cette transparence renforcée nous aidera également à quantifier plus précisément nos émissions financées grâce à une meilleure disponibilité des données sur les GES des entreprises.

#### RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Cadre de diligence raisonnable d'EDC sur les changements climatiques et la section Identification et évaluation des risques climatiques à la page 29.

 [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#)

 [Identification et évaluation des risques climatiques](#)



### Renforcement des capacités

En 2022, nous nous sommes concentrés sur le renforcement des capacités internes et le perfectionnement des employés au moyen d'occasions de formation et de séances d'information. Cette année, nous avons proposé une série de quatre séances d'information pour mieux informer les employés de l'ensemble de l'organisation sur le parcours d'EDC vers la carboneutralité. Ces séances ont porté sur divers sujets, notamment l'établissement de cibles climatiques, les émissions liées à nos activités et le financement durable.

Cette année, nous avons mis sur pied des équipes dédiées aux facteurs ESG pour nous aider à atteindre notre objectif de carboneutralité. À cela s'est ajoutée l'arrivée de quatre nouveaux membres de l'équipe pour appuyer ce travail, y compris un rôle chargé de superviser notre inventaire des émissions GES liées à nos activités, l'établissement de cibles pour les émissions liées à nos activités, la mise en œuvre de notre feuille de route cible et la gestion de notre engagement en matière de carboneutralité, ainsi qu'un conseiller en climat pour appuyer notre projet pilote Services consultatifs ESG.

Nous en sommes aux premières étapes de l'élaboration de notre projet pilote Services consultatifs ESG, dont les changements climatiques constituent un élément clé. Ce projet pilote vise à apprendre par l'essai la meilleure façon d'aider les petites et moyennes entreprises à prendre de l'expansion, à intégrer les facteurs ESG, à établir un avantage concurrentiel et à tirer parti des occasions offertes par la transition vers la carboneutralité. Les apprentissages tirés du projet pilote sont essentiels pour orienter notre façon de mettre en œuvre notre stratégie et d'aider nos clients à adopter l'action climatique comme accélérateur de croissance.

### Politiques et conditions

La Politique sur les changements climatiques d'EDC, partie intégrante de son Cadre stratégique de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES), définit les principes et les engagements qui guident son approche des risques et occasions liés aux changements climatiques. Cette politique oblige EDC à prendre des mesures pour tenir compte des facteurs climatiques dans ses propres activités tout comme dans celles de ses clients. Consultez la section Gouvernance pour en savoir plus sur la mise à jour de la Politique sur les changements climatiques.

### Statement on International Public Support for the Clean Energy Transition

En novembre 2021, le gouvernement du Canada a signé la déclaration intitulée **Statement on International Public Support for the Clean Energy Transition** (ou la Déclaration de Glasgow). Par cette signature, le Canada s'engage à « n'accorder aucun nouveau soutien direct au secteur traditionnel de l'énergie fossile d'ici la fin de 2022 à l'échelle internationale, sauf dans de rares circonstances clairement définies qui correspondent à la limite de réchauffement de 1,5 °C et aux engagements de l'Accord de Paris ». EDC respecte les engagements énoncés dans la Déclaration de Glasgow et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, n'accorde plus aucun nouveau soutien direct aux entreprises et aux projets internationaux de combustibles fossiles.

À la fin de 2022, Ressources naturelles Canada (RNCan) a publié des lignes directrices sur la mise en œuvre de la Déclaration de Glasgow. Nous continuerons de travailler avec le gouvernement du Canada au cours de la prochaine année pour assurer la conformité continue. La valeur des engagements financiers d'EDC qui sont visés par la Déclaration de Glasgow, mais qui ne sont pas encore arrivés à échéance, s'établit à environ 2,5 milliards de dollars. Ces engagements ne seront pas reconduits au fur et à mesure des échéances au cours des prochaines années.

### Soutien global au secteur du pétrole et du gaz naturel

Conformément au plan de transition du Canada, aider les sociétés du secteur du pétrole et du gaz naturel à réduire leurs émissions et à contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone occupe une place fondamentale dans notre stratégie, et nous entendons continuer d'appuyer ce type de transactions dans le secteur.

En 2022, EDC a fourni 1,3 milliard de dollars en financement direct (prêts) au secteur du pétrole et du gaz naturel, un montant en hausse par rapport à 2021 (1,1 milliard de dollars). De ce montant, environ 460 millions de dollars ont été consacrés à des projets d'énergie renouvelable.

Notre soutien au secteur a été en grande partie indirect, sous la forme de couverture d'assurance à court terme et de cautionnement. La couverture d'assurance à court terme a totalisé 6,5 milliards de dollars, en hausse par rapport à 2021 (2,4 milliards de dollars).

À 51 %, ce soutien n'était pas lié à la production de pétrole et de gaz, mais plus précisément aux échanges d'électricité et d'énergie. L'augmentation est en grande partie attribuable aux événements mondiaux, en particulier à la guerre en Ukraine, qui a entraîné la volatilité du secteur et une plus grande demande de couverture d'assurance. Le conflit a également fait augmenter la valeur de couverture des polices en raison de la hausse des prix des produits de base. Le soutien indirect a aussi pris la forme d'environ 900 millions de dollars en solutions de cautionnement.

Au total, dans le secteur du pétrole et du gaz naturel, EDC a facilité des activités directes et indirectes d'une valeur de 8,7 milliards de dollars (y compris les énergies renouvelables et les échanges d'électricité et d'énergie) en 2022, contre 4,4 milliards de dollars en 2021.

Nous restons en bonne voie de respecter notre engagement d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Nous continuons également d'accorder notre soutien en priorité au secteur des technologies propres, qui a atteint le niveau record de 8,8 milliards de dollars d'activités facilitées en 2022, contre 6,3 milliards de dollars en 2021. Nous prévoyons maintenir cette tendance et atteindre notre objectif de 10 milliards de dollars en 2025.

## PERFECTIONNEMENT DE NOS EMPLOYÉS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2022, nous avons continué d'exiger que tous les nouveaux employés suivent une formation sur les questions ESG, un élément central du perfectionnement de toute la Société. La formation couvre la définition des principes ESG, leur rôle de catalyseur dans notre stratégie globale et la place qu'occupent nos déclarations et nos engagements relatifs au climat dans nos initiatives. Pour compléter ce programme, nous avons élaboré une deuxième séance de formation qui porte essentiellement sur les changements climatiques et le renforcement de nos capacités pour respecter notre engagement à l'égard de la carboneutralité. La nouvelle formation a été lancée au début de 2023.

## POSITION SUR LE CHARBON THERMIQUE >>>

EDC s'engage à cesser d'accorder du nouveau financement aux centrales au charbon, aux mines de charbon thermique et aux infrastructures connexes, quel que soit leur emplacement, comme l'indique notre position sur le charbon thermique. De plus, nous ne fournirons plus de financement, de polices d'assurance crédit ou de renouvellement de politiques existantes aux entreprises canadiennes pour lesquelles la production d'électricité à partir de charbon thermique ou l'exploitation minière du charbon thermique représente plus de 40 % des revenus, et nous cesserons également de financer les centrales électriques à charbon existantes, à moins que le financement ne soit utilisé pour équiper l'installation de technologies de réduction de la pollution. D'ici 2030, nous n'offrirons plus de financement ni de polices d'assurance aux entreprises dont les activités liées au charbon thermique représentent plus de 20 % des revenus, sauf dans les cas où l'utilisation des fonds est dirigée vers la réaffectation, la baisse de capacité, la mise hors service ou le retrait de centrales existantes, ou si le financement ou l'assurance n'est pas réservé aux activités liées au charbon thermique.

EDC a été le premier OCE au monde à rejoindre l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon, dans la foulée de sa décision de longue date de réduire son soutien au secteur du charbon thermique. Pour de plus amples renseignements sur notre position concernant le charbon thermique, veuillez consulter notre Politique sur les changements climatiques mise à jour.

### Technologies propres et financement durable

Nous aidons les entreprises canadiennes à innover et à investir dans la transition vers une économie sobre en carbone grâce à nos solutions de financement, y compris notre Garantie pour le financement durable et nos prêts, nos assurances et nos investissements pour le secteur des technologies propres. À mesure que nous mettrons en œuvre notre plan de transition vers la carboneutralité, nous chercherons à étoffer ces solutions.

### Financement durable

La transition vers une économie plus durable et plus équitable nécessitera d'importants investissements. Nous considérons qu'il s'agit d'une occasion pour les entreprises canadiennes et nous en avons fait un élément clé de notre stratégie d'entreprise. Grâce à nos produits et services de financement durable, nous visons à doter nos clients, en particulier les petites et moyennes entreprises, des outils et du financement dont ils ont besoin pour faire croître leur entreprise conformément à l'objectif de carboneutralité.

## PRINCIPES DU FINANCEMENT DURABLE

Nos programmes, solutions et initiatives de financement durable s'aligneront sur les principes suivants :



### Mesure

Nous mesurerons l'incidence des cibles propres aux initiatives en fonction des résultats souhaités.



### Transparence

Nous publierons les progrès effectués en ce qui concerne le financement durable et les initiatives connexes.



### Méthodes rigoureuses

Nous utiliserons des méthodes fiables et évolutives pour qualifier les transactions, en faire le suivi et assurer la cohérence avec les marchés, les cadres internationaux et les connaissances scientifiques sur les émissions de GES.



### Conformité avec les normes internationales

Nos programmes seront harmonisés avec les objectifs de développement durable des Nations Unies et les normes internationales pertinentes, comme l'International Capital Market Association, les principes des obligations vertes et la Climate Bonds Initiative.



### Conformité avec le gouvernement du Canada

En tant que société d'État à vocation financière, EDC continuera à s'aligner sur les engagements d'ordre environnemental et social pris par le gouvernement du Canada.





## GARANTIE POUR LE FINANCEMENT DURABLE

Notre Garantie pour le financement durable est une solution financière expérimentale créée en 2022. Elle vise à aider les moyennes et grandes entreprises canadiennes à passer d'activités à fortes émissions de carbone à des activités pouvant éliminer ou réduire considérablement les émissions. Il s'agit d'une solution de partage des risques avec plusieurs institutions financières canadiennes, dont la Banque de Montréal, la Banque Royale du Canada et Desjardins, qui accroît la capacité du secteur financier canadien à fournir du financement durable.

EDC contribue au programme à hauteur de 500 millions de dollars sur trois ans pour chaque institution financière partenaire. Ce financement appuiera des initiatives durables, notamment des solutions d'hydrogène, des infrastructures renouvelables et la modernisation du réseau, conformément aux cadres de financement durable de chaque partenaire. Ce programme en est encore aux premières étapes. Nous espérons avoir une meilleure idée des paramètres pertinents pour rendre compte de ses progrès au cours des prochaines années.

### RENSEIGNEMENTS CONNEXES

 [En savoir plus sur la garantie](#)

## CADRE D'OBLIGATIONS DURABLES

Notre Cadre d'obligations durables est conçu pour permettre un soutien accru aux initiatives qui favorisent la création d'un monde plus durable et équitable. Ensemble, nous nous attendons à ce que les fonds recueillis grâce à nos obligations vertes, durables et de transition aient une incidence importante sur l'atténuation des changements climatiques et la protection de l'environnement.

En mars 2022, nous avons annoncé que notre nouveau cadre comprendra des **obligations de transition**, grâce auxquelles nous offrirons des prêts liés à une réduction importante des émissions de GES. Il s'agit du premier cadre d'obligations en Amérique du Nord à inclure des produits de transition, qui visent expressément à faciliter la transition vers une économie sobre en carbone. Pour y être admissible, un projet

ou une entreprise doit, entre autres, utiliser les produits pour des activités de décarbonation, présenter une stratégie de transition crédible de décarbonation, conformément aux engagements de l'Accord de Paris, et ne plus compter sur l'immobilisation d'actifs à forte intensité de carbone. En 2023, nous prévoyons élaborer des critères précis pour établir une stratégie de transition crédible et déterminer les actifs de transition admissibles.

Les **obligations vertes** servent à financer des initiatives liées à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique, à la lutte contre la pollution, à la gestion des déchets, aux ressources naturelles, à l'écotransport et à l'écoconstruction, entre autres. Les obligations vertes sont un élément important pour permettre les investissements dans des produits et services verts. EDC émet des obligations vertes depuis 2014 et a été la première institution financière canadienne à le faire. Depuis, les fonds issus de nos obligations vertes ont financé près de 30 transactions, d'une valeur de plus de 2 milliards de dollars, dans une multitude de secteurs qui contribuent tous à la protection de l'environnement ou à l'atténuation des changements climatiques. Les obligations durables financent des transactions qui contiennent à la fois des actifs verts et sociaux.

Notre nouveau Cadre d'obligations durables comprend également des **obligations sociales** pour soutenir des infrastructures abordables, l'accès à des services de santé et d'alimentation, des entreprises détenues et dirigées par des femmes, des personnes autochtones, noires et de couleur ou des membres de la communauté 2ELGBTQ+. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre **Cadre d'obligations durables**.

## TECHNOLOGIES PROPRES

Notre stratégie en matière de technologies propres est un pilier essentiel de notre plan de mise en œuvre pour atteindre la carboneutralité. Depuis plus de 10 ans, EDC se consacre à aider les entreprises canadiennes de technologies propres de toutes tailles à réussir sur la scène mondiale. Compte tenu de la demande croissante de technologies propres dans des industries clés, nous continuerons d'accroître notre soutien à ces innovateurs canadiens et de promouvoir des solutions climatiques.

Nous soutenons tous les sous-secteurs canadiens des technologies propres, avec des clients dans chacun des 10 sous-secteurs. Par exemple, en 2022, EDC a fourni des garanties de financement et de cautionnement à un exploitant de réseau de recharge de véhicules électriques également fournisseur de solutions de recharge intelligentes. Notre financement a soutenu la croissance de l'entreprise d'une année à l'autre, y compris l'expansion de ses activités avec sa toute première installation de production aux États-Unis et le déploiement de bornes de recharge supplémentaires. Grâce à cet investissement, EDC a permis à l'entreprise de mettre à exécution son plan de croissance internationale, tout en contribuant à l'accélération de la transition vers les énergies propres et à la réduction des émissions de GES au pays et à l'étranger. Nous cherchons également à financer les transactions en lien avec le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) et les carburants à faible intensité de carbone, notamment l'hydrogène, l'éthanol et le diesel renouvelable.



Pour demeurer le plus important bailleur de fonds des entreprises de technologies propres du Canada, nous nous concentrons sur les champs d'action suivants :

- Favoriser la croissance des entreprises émergentes dans le domaine des technologies propres.
- Fournir des capitaux patients de croissance et un fonds de roulement, du financement à long terme et un capital de développement pour les grands promoteurs d'énergie renouvelable.
- Favoriser l'accès à de nouveaux marchés et à de nouveaux liens.
- Fournir un soutien à la décarbonation et à la transition.
- Soutenir nos clients dans leur transition vers la carboneutralité grâce au financement.
- Collaborer avec nos partenaires des organisations fédérales pour harmoniser les priorités afin d'accélérer la croissance et contribuer à l'élaboration de programmes et de politiques.
- Développer des connaissances et des stratégies propres à ce secteur dans les domaines émergents (mobilité électrique, minéraux critiques, hydrogène et captage du carbone).

## Nous avons facilité des exportations de technologies propres d'une valeur d'environ 20 milliards de dollars depuis 2012 et nous sommes l'un des plus importants acteurs financiers de l'industrie canadienne des technologies propres.

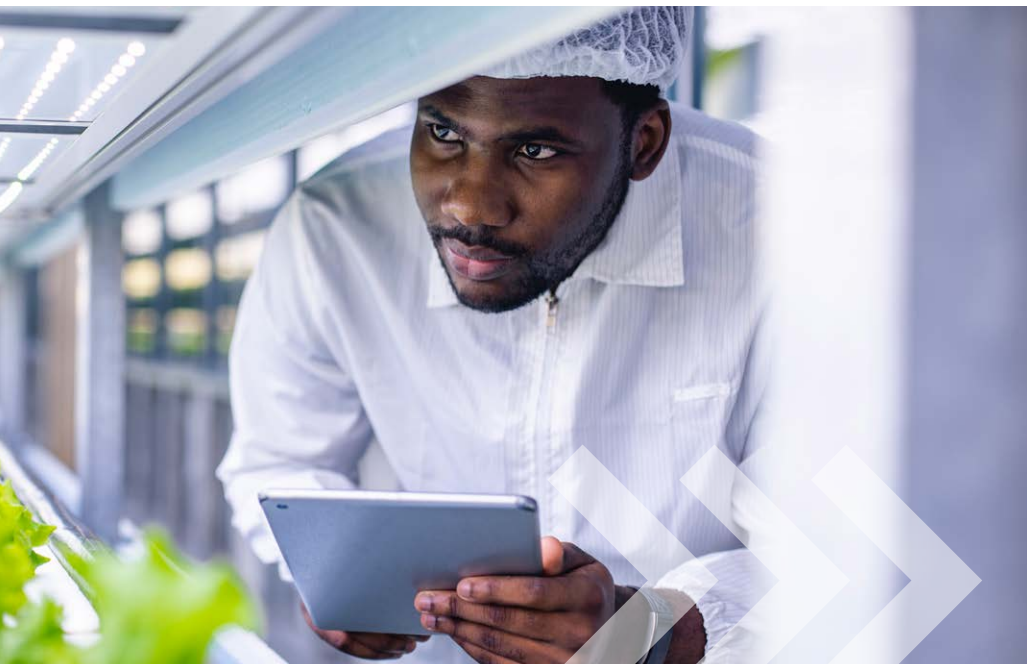
EDC évalue chaque transaction au mérite, en cherchant à minimiser les risques et à atteindre ses objectifs de carboneutralité. Au fur et à mesure que les solutions technologiques pour atteindre la carboneutralité continueront d'évoluer, nous adapterons nos stratégies conformément aux nouvelles approches et pratiques exemplaires.

Vu l'émergence de nouveaux fournisseurs de capitaux pour les technologies propres comme la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) et d'importants programmes de financement comme l'initiative Accélérateur net zéro, qui fait partie du Fonds stratégique pour l'innovation, il y a maintenant plus de partenaires de financement dans l'écosystème gouvernemental. De plus, nous continuons de collaborer avec nos partenaires de l'écosystème fédéral et sectoriel, y compris Technologies du développement durable Canada (TDDC), la Banque de développement du Canada (BDC), le Carrefour de la croissance propre, RNCAN, Innovation, Sciences et Développement économique Canada,

Environnement et changement climatique Canada, Affaires mondiales Canada (AMC), Canada Cleantech Alliance et ses membres, ainsi que MaRS.

En octobre 2022, EDC a tenu sa sixième **Semaine annuelle de l'exportation des technologies propres**, qui visait à aider les entreprises canadiennes à accélérer les mesures de décarbonation. Cet événement offre aux entreprises, aux partenaires d'EDC et aux acteurs financiers de l'écosystème des technologies propres une plateforme pour faire connaissance, collaborer et discuter des sujets qui forment l'avenir de cette industrie.

De plus, nous avons maintenu notre engagement constant avec nos partenaires, ce qui a donné lieu à un flot de recommandations et à une solide réserve d'entreprises de technologies propres potentielles en 2022. Nous avons également poursuivi notre étroite collaboration avec BDC, TDDC et AMC sur les entreprises prioritaires à surveiller dans nos portefeuilles respectifs.



### TERMES IMPORTANTS

Les technologies propres désignent tout processus, produit ou service qui réduit l'incidence environnementale au moyen :

- d'activités de protection environnementale qui préviennent, réduisent ou éliminent la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement;
- d'activités de gestion des ressources qui permettent d'utiliser les ressources naturelles de façon plus efficace et d'éviter ainsi leur épuisement;
- de l'utilisation de biens adaptés de façon à réduire nettement la consommation d'énergie ou de ressources par rapport aux pratiques habituelles.



## Mobilisation et sensibilisation des parties prenantes

Véritable pont entre les secteurs public et privé, nous sommes dans une position unique pour rassembler divers groupes afin de réaliser des progrès tangibles vers l'atteinte de la carboneutralité, de remédier aux inégalités sociales et de mieux soutenir les personnes, les emplois et les communautés locales.

Nous mobilisons régulièrement nos partenaires financiers et internationaux, d'autres OCE, nos clients, des associations sectorielles et commerciales, des organisations de la société civile, le public, les employés d'EDC et notre actionnaire, le gouvernement du Canada, afin de créer une communauté de partage de connaissances et de collaboration. Nous sollicitons également l'avis de notre Conseil consultatif ESG en ce qui concerne notre approche climatique.

Nos activités de mobilisation des parties prenantes visent entre autres à :

- veiller à ce que les points de vue des parties prenantes soient entendus et reflétés dans nos politiques et pratiques;
- recevoir des commentaires sur les pratiques exemplaires, les attentes et les besoins;
- répondre rapidement aux parties prenantes;
- faire participer plus de gens pour favoriser la diversité et l'inclusion;
- faire état des progrès accomplis par EDC.

## Interactions avec nos clients

Les interactions avec nos clients sur le climat ont pour objectif de mieux comprendre leurs besoins, de mettre en commun de l'information sur nos cibles climatiques et de cerner les occasions de les soutenir dans la transition climatique.

La collaboration revêt une grande importance pour les ambassadrices de notre plan vers la carboneutralité que sont notre chef de la direction et notre chef du développement durable. C'est pourquoi elles veillent à échanger fréquemment avec les clients de notre écosystème. En 2022, elles ont participé à plusieurs événements publics et discussions d'experts sur des sujets liés aux changements climatiques.

## Mobilisation des partenaires, de l'industrie et du secteur public

Avec nos partenaires et nos pairs du secteur, y compris les grandes institutions financières et les autres OCE, nous travaillons à mettre en commun les connaissances et les pratiques exemplaires concernant les approches à l'égard des changements climatiques et de la carboneutralité, à établir des cibles et à suivre les progrès pour atteindre nos objectifs.

Par exemple, en octobre 2022, EDC a accueilli les dirigeants des OCE des pays du G7 (la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada) pour discuter de plusieurs questions urgentes qui touchent les

## GROUPES DE PARTIES PRENANTES AVEC LESQUELS EDC COMMUNIQUE AU SUJET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Actionnaire  
(gouvernement  
du Canada)



Organisations de  
la société civile



Clients



Employés



Grand public



Associations  
sectorielles et  
commerciales



Autres organismes  
de crédit à  
l'exportation



Conseil  
consultatif ESG



Partenaires  
bancaires



Partenaires  
étrangers

Les parties prenantes peuvent poser des questions et consulter les réponses de notre chef de la direction en tout temps sur notre [site Web](#).



exportateurs et le commerce mondial. Les changements climatiques et le rôle des OCE dans la réponse apportée ont dominé la discussion. Les dirigeants des OCE du G7 ont examiné les progrès réalisés à ce jour dans la lutte contre les changements climatiques et la façon dont leurs organisations pourraient contribuer à réduire les émissions de nos économies respectives. Le groupe a souligné la nécessité de prendre des mesures audacieuses pour contrer les changements climatiques, et a évoqué l'harmonisation des politiques climatiques communes et les efforts à maintenir pour soutenir les entreprises pendant la transition énergétique mondiale. Nous avons livré nos points de vue et invité des conférenciers influents à se joindre à la conversation sur la façon dont les partenariats peuvent faire progresser l'action climatique. Parmi les invités figuraient des représentants du secteur bancaire et des services d'investissement au Canada, ainsi que l'envoyé spécial des Nations Unies pour le financement de l'action climatique, Mark Carney. [Apprenez-en davantage](#) sur la réunion.

Preuve supplémentaire de son leadership mondial en matière de climat en 2022, EDC a présidé le groupe de travail sur le climat de l'Union de Berne, qui vise à faire progresser le leadership éclairé et les pratiques dans les domaines du crédit à l'exportation, du financement du commerce et de l'assurance contre les risques politiques, et à contribuer à résoudre les problèmes mondiaux liés

aux changements climatiques et au développement durable. Dans le cadre de ce travail, nous collaborons avec nos pairs du secteur pour explorer des approches visant à accélérer l'action climatique et le financement pour un avenir carboneutre.

Cette année, nous avons également participé à plusieurs événements et initiatives du secteur, notamment les suivants :

- Symposium mondial 2022 de l'Institute for Trade and Innovation.
- TFX Global 2022: Export, Agency & Project Finance.
- Groupe d'experts sur le changement climatique de l'OCDE.
- Conférence 2022 des Nations Unies sur le changement climatique ou Conférence des parties à la CCNUCC (COP27).
- Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) de 2022.

Nous collaborons régulièrement avec les institutions financières du Canada pour :

- mettre en commun les pratiques exemplaires et apprendre des approches et des progrès de chacun;
- déterminer les possibilités de partenariat à l'appui des entreprises canadiennes.

Par exemple, en 2022, nous avons collaboré avec [BMO](#), [RBC](#) et [Desjardins](#) pour mettre en place des solutions novatrices de financement durable pour les entreprises qui cherchent à réduire leurs émissions de GES.

Dans le cadre de ces efforts, EDC fait régulièrement appel à son Conseil consultatif ESG, composé d'éminents experts de divers domaines, pour les questions liées au climat. En particulier, notre réunion du Conseil d'octobre était consacrée à l'examen du rôle d'EDC dans le soutien de la transition climatique. Pour en savoir plus, consultez notre [site Web](#) et la section Gouvernance du présent rapport.

### Collaboration en faveur de l'action climatique

Nous sommes membres de plusieurs organisations qui prennent des mesures pour lutter contre les changements climatiques, notamment le Partnership for Carbon Accounting Financials, l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon, le groupe de travail des sociétés d'État du Canada sur l'information financière relative aux changements climatiques et le groupe de travail sur le climat de l'Union de Berne, que nous présidons. Notre participation nous permet de bénéficier de l'expertise la plus récente et des pratiques exemplaires dans des domaines d'intérêt particuliers. En tant que membre actif de plusieurs de ces organisations et initiatives, nous pouvons également mettre nos connaissances à profit et contribuer à l'élaboration de normes et de pratiques.

## LEADERSHIP D'EDC À LA COP27 >>>

EDC participe à la Conférence des parties (COP) au sein de la délégation canadienne. Notre participation nous permet de contribuer au programme climatique du Canada et de faire progresser notre engagement continu à l'égard de la lutte contre les changements climatiques à l'échelle mondiale et de l'atteinte de notre objectif de carboneutralité d'ici 2050.

Lors de la COP27 en novembre 2022, notre chef du développement durable a organisé une table ronde intitulée Nouvelle génération de crédits à l'exportation : favoriser les engagements et les innovations. Pendant cet événement, plusieurs OCE de premier plan dans le domaine des changements climatiques ont fait part de leurs difficultés et de leurs solutions pour permettre aux OCE d'agir plus rapidement en faveur du climat et d'avoir un plus grand impact sur l'écosystème de financement du commerce mondial. Notre chef du développement durable a également participé à deux tables rondes sur le rôle des OCE dans le financement de la transition verte et le soutien à l'industrie mondiale dans son parcours vers la carboneutralité.

## PARTICIPATION >>> D'EDC À LA COP15

Pour la première fois, EDC a envoyé une délégation à la COP15, qui s'est tenue en décembre 2022. EDC est de plus en plus consciente de la biodiversité et du rôle que les institutions financières peuvent jouer dans sa protection. Les solutions axées sur la nature seront déterminantes pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter.



## Carboneutralité opérationnelle

La réduction des émissions générées par nos propres activités est un élément important de notre plan vers la carboneutralité. Comme nous nous employons à aider les entreprises à se frayer leur propre chemin vers la carboneutralité, il nous paraît essentiel de donner l'exemple. Dans le cadre de notre plan, nous visons à atteindre la carboneutralité en ce qui concerne les émissions liées à nos activités, à définir des cibles intermédiaires de réduction de ces émissions, à élaborer une stratégie de crédits compensatoires et à établir des mécanismes de responsabilisation. Nous voulons également atteindre et maintenir des opérations carboneutres.

Nous avons annoncé notre intention d'atteindre la carboneutralité pour les émissions liées à nos activités d'ici 2030. Toutefois, compte tenu de l'évolution dans ce domaine et de la publication de nouvelles directives de la Science-Based Targets initiative (SBTi), nous avons acquis une meilleure compréhension de cet engagement et, en 2022, nous avons pris la décision de mettre à jour notre cible pour atteindre la carboneutralité pour les émissions liées à nos activités d'ici 2050.

Dans le cadre de notre plan révisé, nous avons établi les objectifs suivants :

- Atteindre la carboneutralité pour nos émissions de niveaux 1 et 2 et nos émissions liées aux voyages d'affaires de niveau 3 d'ici la fin de 2022, et maintenir la carboneutralité opérationnelle à l'avenir.
- Établir des cibles intermédiaires de réduction fondées sur la science pour les émissions de niveaux 1 et 2 et les émissions liées aux voyages d'affaires de niveau 3, conformément à notre objectif de carboneutralité d'ici 2050.
- Atteindre l'objectif zéro émission nette pour nos émissions de niveaux 1 et 2 et nos émissions liées aux voyages d'affaires de niveau 3 d'ici 2050.

En 2022, nous avons créé un rôle dédié au sein de l'Équipe de présentation des résultats ESG qui supervise notre stratégie de carboneutralité opérationnelle, ainsi que notre processus de quantification des GES, et nous avons amélioré notre plan de gestion de l'inventaire des émissions liées à nos activités. EDC a également révisé le format dans lequel les émissions liées à ses activités sont divulguées au public afin de faciliter les comparaisons avec les pairs, d'améliorer la facilité d'accès à des paramètres précis et de fournir des données d'une année à l'autre.

## Analyse par scénario

### Risques liés au climat

Nous cherchons activement à comprendre l'exposition de nos portefeuilles de financement et d'assurance aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques. Nous évaluons actuellement les risques liés au climat en fonction de 63 segments dans huit secteurs. Le tableau de la page 25 présente notre exposition au risque de crédit dans les secteurs comptant les segments les plus sensibles au risque climatique, répartis en deux catégories : risque de transition et risque physique. Il démontre notre exposition actuelle au risque de crédit en valeur pécuniaire (dollars) et en pourcentage de nos portefeuilles totaux de financement et d'assurance. Cette analyse nous permet de comprendre nos plus grands risques, ce qui éclaire notre planification stratégique et la façon de prioriser les efforts liés à l'atténuation du risque de crédit et à l'établissement de cibles pour les émissions financées.

### MISE EN COMMUN DES LEÇONS APPRISSES DE NOTRE PARCOURS EN MATIÈRE DE DIVULGATIONS FINANCIÈRES LIÉES AU CLIMAT

En 2022, nous avons offert une séance de formation sur les divulgations financières liées au climat à nos pairs membres du groupe de travail des sociétés d'État du Canada sur l'information financière relative aux changements climatiques. Au cours de la séance, nous avons raconté notre parcours dans la mise en œuvre des divulgations financières liées au climat et fourni des ressources sur la façon dont les organisations peuvent commencer à mettre en œuvre les recommandations du GIFCC.

[En savoir plus sur nos adhésions](#)

#### RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour plus de renseignements sur notre nouvelle cible intermédiaire de réduction des émissions liées à nos activités fondée sur la science, consultez la section Indicateurs et cibles à la page 36 à 37.

[Indicateurs et cibles](#)

Pour plus de renseignements sur les émissions liées à nos activités, voir Émissions de GES liées à nos activités à la page 41 à 42.

[Émissions de GES](#)

## ADHÉSION AU PARTNERSHIP FOR CARBON ACCOUNTING FINANCIALS (PCAF)

En 2021, nous avons rejoint le PCAF, un partenariat piloté par l'industrie pour faciliter la transparence et la responsabilisation au sein du secteur financier vis-à-vis de l'Accord de Paris. L'application des lignes directrices du PCAF pour calculer les émissions de notre portefeuille nous aide à rendre compte de notre engagement à atteindre la carboneutralité pour nos émissions financées d'ici 2050. En devenant membre, nous nous engageons à évaluer et à divulguer les émissions de GES liées à notre portefeuille conformément à la méthodologie du PCAF, émissions que nous avons calculées et divulguées pour la première fois cette année.

[Pour plus d'informations, voir Émissions financées à la page 35.](#)





### Notre approche de l'analyse par scénario

L'analyse par scénario climatique permet à EDC de mieux comprendre son exposition à d'éventuels risques financiers liés au climat et d'évaluer leurs répercussions financières potentielles sur ses activités dans plusieurs situations.

EDC effectue des analyses par scénario climatique depuis 2020. Nous avons commencé par évaluer l'incidence sur EDC d'une **transition désordonnée** vers une économie carboneutre où les gouvernements prendraient rapidement des décisions politiques risquant d'entraîner des perturbations en vue de réduire les émissions de carbone, en nous basant sur les scénarios que la Banque d'Angleterre a formulés pour les compagnies d'assurances en 2019. Nous intégrons les leçons apprises et les pratiques exemplaires à notre analyse annuelle afin de mieux gérer les risques et les occasions liés au climat dans nos activités de financement et de souscription.

En 2021, nous avons effectué une analyse par scénario climatique approfondie axée sur une **transition ordonnée** vers l'économie carboneutre sur cinq ans (pour 2026). Dans le cadre de ce scénario, les gouvernements prendraient des mesures progressives de réduction des émissions, ce qui occasionnerait des ajustements économiques graduels (réévaluation des actifs, augmentation des cours de l'énergie et diminution de la solvabilité des entreprises touchées).

En 2022, nous avons fait évoluer notre analyse par scénario pour tester l'incidence **transition désordonnée et divergente** vers l'économie carboneutre à compter de 2026 et 2030. Dans ce scénario, les conséquences de la transition vers une économie sobre en carbone seraient maximisées sous l'effet de mesures politiques immédiates mais divergentes entre les pays et les secteurs. Cela se traduirait par des coûts de transition plus élevés et l'abandon plus rapide du pétrole, ce qui entraînerait des réajustements économiques et des réévaluations des actifs plus importants, ainsi qu'une diminution plus rapide et plus prononcée de la solvabilité des entreprises touchées. Les répercussions physiques des changements climatiques dans ce scénario seraient modérées, car la transition vers l'économie carboneutre aiderait à éviter le pire de ces répercussions.

En utilisant les méthodes et les outils conçus par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en collaboration avec Oliver Wyman, EDC a cerné l'exposition des entreprises au risque de transition et au risque physique et a déterminé l'incidence sur les débiteurs actuels en 2026 et 2030.

## OBJECTIFS DE L'ANALYSE PAR SCÉNARIO D'EDC SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Mieux comprendre l'exposition d'EDC aux risques climatiques.
- Évaluer les répercussions financières potentielles pour EDC.
- Orienter l'évolution des initiatives de carboneutralité d'EDC et des indicateurs relatifs à l'appétit pour le risque.
- Éclairer les pratiques de gestion (occasions et risques) et recommander des plans d'action.

### Exposition d'EDC aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition<sup>1</sup>

Secteurs	G CAD	Part de l'exposition totale (en %)
Produits industriels	17,4	11,5
Mines et métaux	3,1	2,1
Pétrole et gaz naturel	3,9	2,6
Production d'électricité	0,4	0,3
Transport	14,9	9,9

### Exposition d'EDC aux secteurs les plus vulnérables aux risques physiques<sup>1</sup>

Secteurs	G CAD	Part de l'exposition totale (en %)
Agriculture et foresterie	6,0	4,0
Mines et métaux	7,5	5,0
Immobilier	4,5	3,0
Transport	13,9	9,2

<sup>1</sup> Comprend le portefeuille de financement et l'assurance crédit.



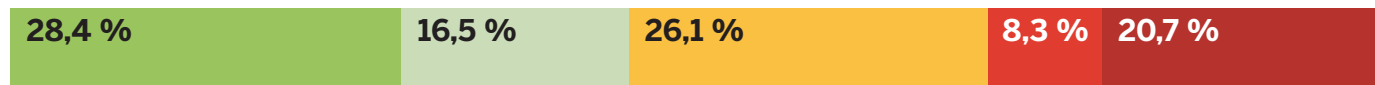


## Carte de densité de l'exposition d'EDC aux risques de transition

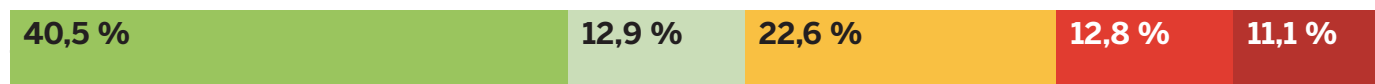
au 31 décembre 2022

Faible Modérément faible Moyenne Modérément élevée Élevée

### Portefeuille de financement



### Portefeuille d'assurances



## Carte de densité de l'exposition d'EDC aux risques physiques

au 31 décembre 2022

### Portefeuille de financement



### Portefeuille d'assurances



## Conclusions

Dans le scénario de transition désordonnée et divergente, on estime que l'incidence du risque de transition à compter de 2026 augmentera les pertes attendues du portefeuille actuel et la demande de capital sur la durée des expositions. En 2030, les pertes attendues devraient être multipliées par 1,5 par rapport à la hausse à compter de 2026. L'augmentation combinée des pertes attendues sur la durée et de la demande de capital éliminerait l'excédent de capital prévu et ramènerait le niveau de solvabilité implicite d'EDC juste en dessous de notre cible de cote de solvabilité tacite AA. Ces estimations supposent que le portefeuille d'EDC demeure constant au fil du temps.

Les risques physiques devraient avoir une faible incidence sur l'augmentation de la perte totale attendue et de la demande de capital. Cette situation est le résultat de deux facteurs. Tout d'abord, l'horizon temporel relativement court de cette analyse (2026 et 2030) par rapport à la nature du risque physique, qui tend à augmenter sur de plus longues périodes. Ensuite, le fait que les répercussions de la transition vers une économie carboneutre, bien que désordonnée et divergente, peuvent potentiellement atténuer les risques physiques des changements climatiques au fil du temps.

Les cartes de densité suivantes illustrent notre exposition aux risques physiques et de transition en décembre 2022. Elles nous permettent de cerner les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans nos portefeuilles de financement et d'assurance, pour trouver ensuite des moyens de gérer ou d'atténuer ces risques. Les cartes reposent sur une évaluation basée sur la méthodologie de l'Initiative financière du PNUE.

En 2022, nous avons également évalué les probabilités de défaut entre 2022 et 2050 résultant d'un scénario de transition désordonnée et divergente. L'analyse nous permet de mieux comprendre à quel moment on observe une incidence sur la qualité du crédit, l'ordre des répercussions sectorielles et les types d'entités touchées en premier. Dans l'ensemble, dans ce scénario, la probabilité moyenne de défaut devrait augmenter dans tous les secteurs. Les secteurs des produits industriels, du transport, du pétrole et du gaz naturel, et de l'énergie sont les plus touchés à long terme et on estime qu'ils seront touchés plus tôt que les autres secteurs.

Les conclusions tirées de l'analyse des probabilités de défaut seront prises en compte dans nos évaluations des risques climatiques à l'étape de la souscription de nos transactions et nous permettront de prioriser les secteurs d'investissement en fonction des risques ou des occasions liés aux changements climatiques. Les conclusions sur l'ampleur potentielle et le moment des changements de la qualité du crédit des débiteurs dans divers scénarios climatiques nous permettent de prendre des décisions de souscription plus éclairées, de gérer les risques liés au climat au niveau du portefeuille et de tenir compte des risques climatiques dans la mise en œuvre de la stratégie.

Les résultats de notre analyse par scénario climatique fournissent des renseignements importants pour guider notre stratégie d'entreprise et notre plan vers la carboneutralité, améliorent notre compréhension de la résilience du portefeuille et démontrent notre leadership climatique. Dans l'avenir, nous avons l'intention de tirer parti de nos analyses par scénario pour orienter notre plan de transition vers la carboneutralité à court, moyen et long terme.

## Grandes priorités

### De 2023 à 2025, nous prévoyons :

- intégrer davantage la carboneutralité à la stratégie d'entreprise et au processus décisionnel d'EDC;
- travailler en étroite collaboration avec les clients qui ont besoin de capitaux pour appuyer leurs efforts de décarbonation ou leurs plans de transition;
- accroître l'engagement et la sensibilisation des clients d'EDC à l'égard du climat et de la transition vers la carboneutralité, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien des entreprises de petite et moyenne taille pour les aider à tirer parti des occasions liées aux changements climatiques;
- établir un groupe de travail des parties prenantes pour mettre en œuvre des projets et des possibilités de réduction des émissions liées à nos activités;
- faire évoluer notre approche d'analyse par scénario climatique du portefeuille pour refléter les nouvelles exigences réglementaires, combiner l'analyse ascendante au niveau du débiteur avec la perspective descendante actuelle et évaluer l'incidence sur les prévisions des expositions du portefeuille;
- continuer d'intégrer les résultats de notre analyse par scénario climatique dans la gestion des risques, la planification financière et la stratégie, y compris l'établissement de cibles climatiques;
- continuer d'accroître notre soutien financier aux technologies propres et approfondir davantage notre connaissance de l'industrie et la collaboration dans l'ensemble de l'écosystème;
- continuer de lancer de nouveaux produits et services axés sur la carboneutralité;
- commencer à examiner les répercussions d'EDC sur la nature et la biodiversité, ainsi que nos dépendances, et explorer la possibilité de rejoindre le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature.





## Gestion des risques

Nous reconnaissons notre responsabilité de démontrer comment nous identifions, évaluons et gérons les risques et les possibilités que recèlent les changements climatiques. En intégrant ces risques dans notre programme global de gestion des risques, nous pouvons activement adapter nos activités et soutenir nos clients dans leur transition vers une économie carboneutre.

### Rôles et responsabilités au quotidien

La gestion des risques à EDC repose sur le modèle des trois lignes de maîtrise, qui sépare les rôles et responsabilités en trois lignes de gestion, au sein desquelles la gestion des risques est partagée par les employés de tous les secteurs de l'organisation.

Équipe	Responsabilités
<b>Première ligne de maîtrise</b>	
<b>Développement des affaires et Souscription</b>	<p>Elles prennent, assument, gèrent et surveillent les risques, y compris ceux qui concernent des enjeux environnementaux, sociaux ou liés aux droits de la personne.</p> <p>Elles effectuent des évaluations préalables qui signalent à l'Équipe de la réussite ESG des clients les risques environnementaux ou sociaux potentiels ou avérés.</p>
<b>Réussite ESG des clients</b>	<p>Elle repère, évalue, gère et surveille les enjeux et les risques environnementaux, sociaux ou liés aux droits de la personne, conformément aux exigences inscrites dans le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, qui comprend la Politique sur les changements climatiques, le Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques et les documents connexes.</p> <p>Elle transmet les dossiers qui requièrent plus de surveillance ou d'orientation à l'Équipe de la politique ESG et à la deuxième ligne de maîtrise.</p>
<b>Politique ESG</b>	<p>Elle élabore, met en place et tient à jour le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, qui comprend la Politique sur les changements climatiques et le Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques.</p> <p>Elle guide l'Équipe de la réussite ESG des clients, l'Équipe du développement des affaires et l'Équipe de la souscription dans l'harmonisation du processus de contrôle préalable avec le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux.</p>
<b>Deuxième ligne de maîtrise</b>	
<b>Bureau de gestion des risques</b>	<p>Il est responsable de la supervision et de l'approbation objective et finale des cotes de risque (sauf exception).</p>
<b>Quantification des risques</b>	<p>Elle effectue les analyses par scénario climatique et cerne les incidences possibles sur les portefeuilles d'EDC.</p>
<b>Comité sur les relations et les transactions</b>	<p>Il est responsable de la supervision et de l'analyse critique objective des évaluations du risque et des recommandations à cet égard.</p>
<b>Troisième ligne de maîtrise</b>	
<b>Vérification interne</b>	<p>Elle est chargée d'effectuer des vérifications périodiques pour s'assurer du respect des principes énoncés dans le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, et des normes, lignes directrices et procédures décrites dans les documents connexes. Elle est également chargée de fournir au Conseil d'administration et à la haute direction une assurance indépendante selon laquelle le cadre d'EDC applicable à la gestion du capital est efficace et fonctionne bien.</p> <p>Elle fournit aux cadres supérieurs et au Conseil une assurance indépendante de l'efficacité des première et deuxième lignes de maîtrise en matière de gestion et de contrôle des risques.</p> <p>Elle donne aussi une assurance indépendante quant à la pleine mise en œuvre des politiques de GRES.</p>

## Identification et évaluation des risques climatiques

L'identification et l'évaluation des risques climatiques sont des priorités clés d'EDC, reconnues par le Conseil et l'Équipe de la haute direction, prises en compte dans notre Cadre de gestion des risques d'entreprise et, plus récemment, ajoutées à notre taxonomie des risques en 2022.

Nous utilisons notre processus d'évaluation des risques non liés au crédit pour identifier et évaluer les risques climatiques et nous explorons actuellement des façons d'intégrer les considérations climatiques dans nos évaluations du risque de crédit.

En ce qui concerne le processus d'évaluation des risques non liés au crédit, les risques climatiques sont intégrés à notre processus d'examen de la gestion des risques environnementaux et sociaux. Les détails sont fournis dans notre [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#), qui appuie notre [Politique sur les changements climatiques](#) et notre position sur le charbon thermique à l'annexe A de la politique. Ce Cadre établit tout particulièrement des paramètres clairs pour les transactions associées à la production d'électricité à partir de charbon thermique, à l'extraction de charbon thermique ou aux infrastructures connexes. On y trouve aussi nos méthodes pour identifier les risques climatiques dans les transactions, qu'elles soient liées à un projet ou non.

Notre outil *Comprendre les exigences liées au climat* aide les responsables de comptes à déterminer quels clients ou transactions sont considérés comme étant à forte intensité de carbone, et à comprendre les engagements d'EDC au chapitre du climat, dont ses rôles et responsabilités. Notre processus établi de contrôle préalable des transactions non relatives à des projets inclut les risques climatiques dans l'évaluation des risques environnementaux. Nos conseillers de la Gestion des risques environnementaux et sociaux évaluent alors le niveau de risque que présente le client et vérifient s'il est disposé à améliorer son bilan climatique avec l'aide d'EDC. Les conseillers peuvent ensuite recommander à l'entreprise de s'engager à améliorer son bilan et sa divulgation en matière de climat.

Nous continuons d'améliorer les méthodes de suivi de données pour le contrôle préalable des transactions et nous avons lancé un processus visant à recenser les divers indicateurs de risques climatiques lors de l'évaluation d'une transaction.



### TERMES IMPORTANTS

**Secteur à forte intensité de carbone :** Secteur<sup>1</sup> qui, selon les critères d'EDC, génère habituellement des émissions de GES annuelles élevées (ex. : transport aérien; fabrication de ciment; fusion et transformation des métaux; produits pétrochimiques; raffinage et préparation de produits chimiques; production d'énergie thermique; exploitation pétrogazière en amont).

<sup>1</sup> EDC a déterminé les secteurs à forte intensité de carbone selon que les installations industrielles du secteur émettent plus de 500 kilotonnes (kt) en moyenne d'équivalent de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par an au Canada, d'après les émissions de GES de niveau 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des émissions de gaz à effet de serre d'Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que les déclarations annuelles des principales compagnies aériennes canadiennes. Le quantum de 500 kt d'équivalent de CO<sub>2</sub> par an a servi de seuil de sélection pour déterminer les principaux secteurs ciblés du point de vue de l'intensité de carbone et ne sera pas utilisé au cas par cas pour déterminer si une transaction est comprise ou non dans la portée de la cible. La question de savoir si une transaction est visée ou non par la cible dépend, pour le moment, du résultat du filtrage initial précité pour le secteur. Le contrôle préalable des transactions en matière de changements climatiques est effectué conformément au [Cadre de diligence raisonnable d'EDC sur les changements climatiques](#).



## Intégration des risques climatiques dans les évaluations de crédit

Pour EDC, des risques de crédit peuvent se concrétiser en raison de l'effet des changements climatiques sur l'économie en général, ou de l'exposition de la Société à des clients dont le modèle d'affaires ne contribue pas à un avenir sobre en carbone. Une contrepartie qui présenterait d'importants risques de crédit liés aux changements climatiques sans avoir ni plans de transition, ni stratégies, ni objectifs pour les contrer exposerait EDC, et elle-même, à des risques physiques et de transition.

### Nouvelle approche du financement des entreprises

Nous reconnaissons que notre façon d'intégrer à nos décisions de crédit les risques climatiques doit changer pour de bon, et en 2021, nous avons entamé ce changement dans les secteurs pétrolier, gazier et pétrochimique. Tout a commencé par le lancement d'un premier projet pilote à cet effet au sein du Financement des entreprises, qui comprend les objectifs suivants :

- Accorder plus d'importance aux risques liés à la transition climatique dans le processus de contrôle préalable.
- Faire en sorte que les analystes financiers intègrent ces risques dans leurs évaluations de crédit pour les secteurs pétrolier, gazier et pétrochimique.

L'un des objectifs du projet pilote était d'échanger avec nos contreparties au sujet des répercussions financières découlant des risques liés à la transition climatique. Bien que les renseignements soient limités à ce stade, nous pensons qu'il est bénéfique d'interagir avec nos contreparties sur le sujet du climat. À ce jour, le projet pilote a renforcé les évaluations de crédit d'EDC et établi une base de référence pour nous permettre d'élargir et de faire évoluer notre approche conformément aux directives et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

En 2023, nous examinerons les leçons que nous avons tirées du projet pilote pour adapter et faire progresser nos processus, en mettant particulièrement l'accent sur ce qui suit :

- évaluer le degré et la portée potentielle des risques climatiques identifiés;
- étendre le processus au-delà des secteurs sélectionnés dans le projet pilote;
- affiner notre approche des risques de transition et potentiellement des risques physiques, qu'ils soient liés au crédit ou non.

## Gestion des risques climatiques

Dans le cadre de notre premier projet pilote sur la prise en compte des risques climatiques dans les décisions de crédit, nous identifions les risques liés aux changements climatiques, décidons de la façon de les gérer (atténuation, transfert, acceptation ou contrôle) et les classons par ordre de priorité selon l'importance de leurs répercussions. Nos analystes financiers reçoivent une formation sur la façon de consigner les risques climatiques dans les documents de crédit et sur la façon d'en tenir compte dans leurs décisions de souscription. Selon la nature des risques climatiques identifiés, les analystes financiers peuvent prendre des mesures pour s'assurer que la souscription en tient compte. Par exemple, ils peuvent décider :

- de majorer le taux d'intérêt effectif des emprunts en raison du risque de refinancement plus élevé;
- d'intégrer les dépenses d'investissement ou de fonctionnement prévues dans les modèles financiers;
- d'évaluer les répercussions sur la rentabilité et les éventuelles amendes et pénalités;
- d'évaluer les répercussions sur les risques de réputation connexes.

## Grandes priorités pour l'avenir

### De 2023 à 2025, nous prévoyons :

- affiner notre approche des risques de transition et des risques physiques, qu'ils soient liés au crédit ou non;
- classer les risques climatiques en ordre d'importance;
- tirer parti des résultats de notre évaluation des risques pour éclairer nos domaines d'action et, éventuellement, nos cibles et nos indicateurs;
- former et renseigner le personnel d'EDC sur l'identification et la gestion des risques climatiques liés ou non au crédit.



## Indicateurs et cibles

L'objectif d'EDC de devenir carboneutre d'ici 2050 est un jalon important dans la définition de sa visée à long terme en matière de lutte contre les changements climatiques. Pour respecter notre engagement, nous élaborons un plan de transition crédible et fondé sur la science qui reflète les pratiques exemplaires.

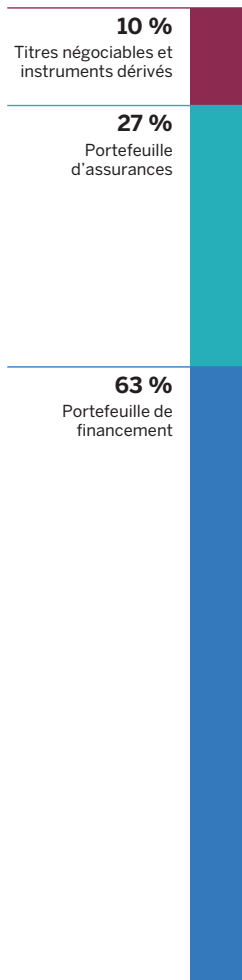
Les indicateurs et les cibles nous aident à comprendre notre rendement, à apporter les ajustements nécessaires et à rendre compte de nos progrès à nos parties prenantes. En 2022, nous avons continué de progresser dans notre engagement en établissant des cibles intermédiaires supplémentaires, en faisant le suivi de notre rendement et en améliorant les divulgations liées à notre rendement.

### Portefeuille de financement

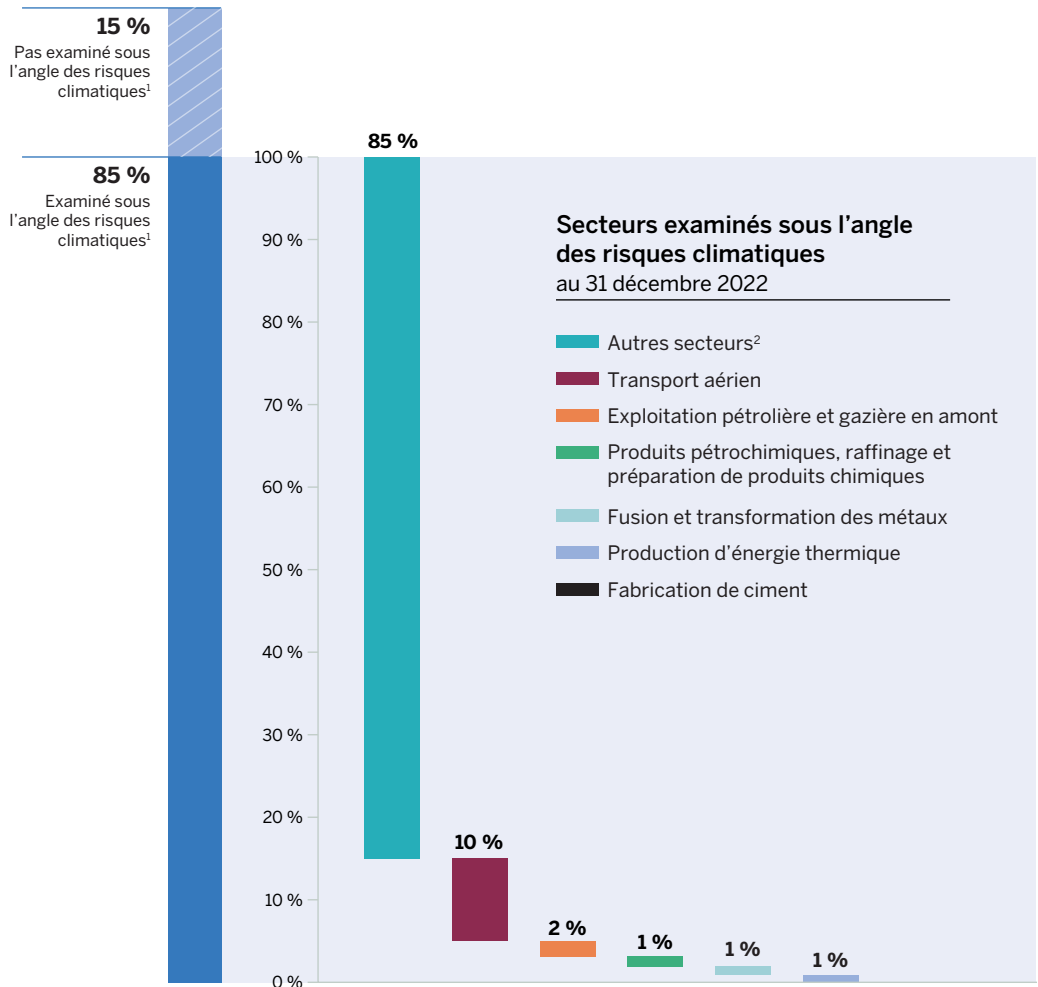
Notre portefeuille de financement représente la majeure partie de nos activités (64 % de l'ensemble de notre portefeuille) et contribue largement à nos émissions financées. Nous suivons une approche rigoureuse en matière d'établissement de cibles qui exige une compréhension approfondie

des méthodologies crédibles et de pointe (y compris les scénarios tiers de carboneutralité), des facteurs responsables des émissions dans chaque secteur et des besoins des clients. Nous sommes déterminés à continuer d'améliorer la transparence de nos divulgations en mesurant et en déclarant les émissions de GES associées à notre portefeuille de financement, conformément à la méthodologie du PCAF, le cas échéant.

**Concentration du portefeuille d'EDC**  
au 31 décembre 2022



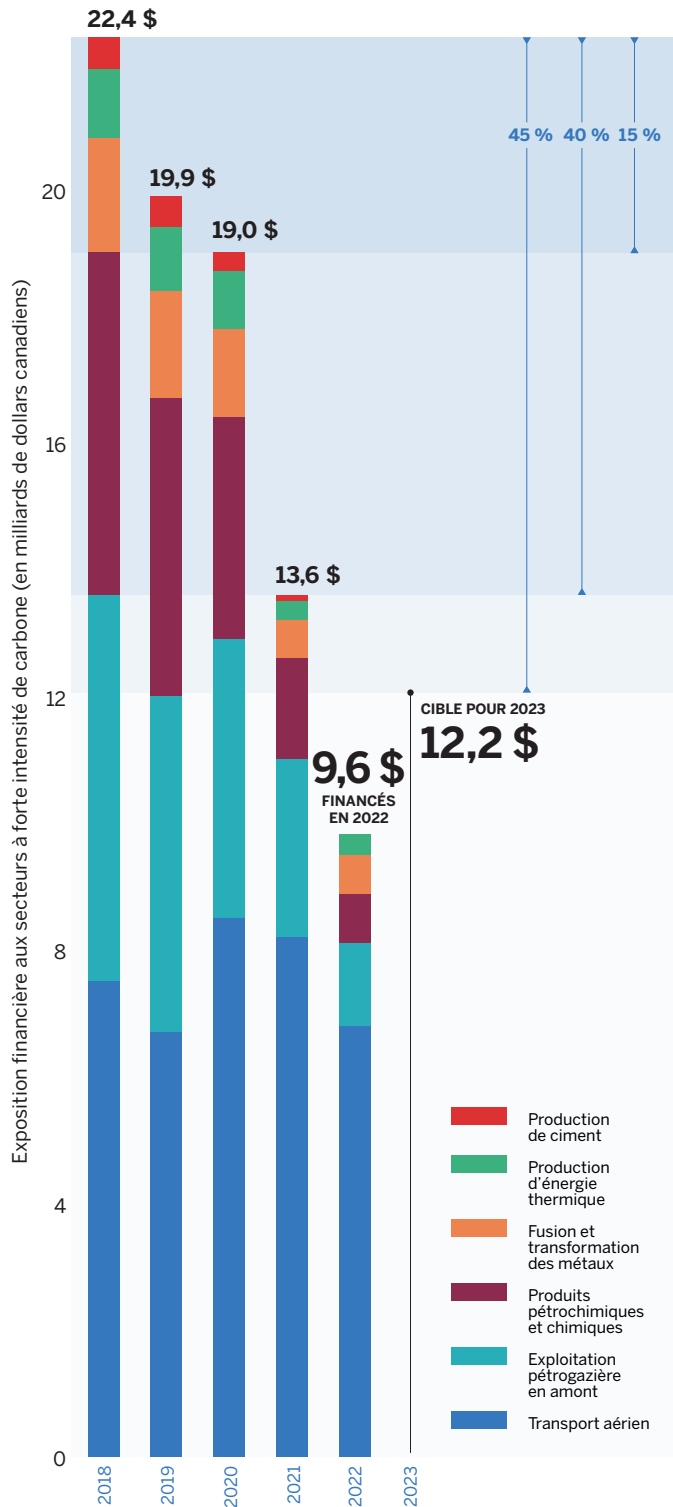
**Portefeuille de financement d'EDC**  
au 31 décembre 2022



<sup>1</sup> Financement structuré, financement de projets et financement des entreprises (au Canada et à l'étranger). De 2020 à 2022, le portefeuille de financement d'EDC a connu une baisse, principalement en raison d'une diminution des engagements de financement et des remboursements nets sur les prêts. Cette diminution s'est révélée proportionnellement plus prononcée dans les portefeuilles examinés sous l'angle des risques climatiques, ce qui s'est traduit par une proportion moindre d'exams.

<sup>2</sup> Autres secteurs concernés : transport et entreposage; fabrication; services publics sobres en combustibles fossiles; exploitation minière et exploitation en carrière (à l'exclusion du pétrole et du gaz naturel); construction; biens immobiliers; finances et assurances; industrie de l'information et industrie culturelle; commerce de gros et de détail; administration publique; agriculture; activités de soutien à l'exploitation minière, pétrolière et gazière; autres services.

## Cible climatique pour 2023 – Progrès accomplis (chiffres ajustés pour tenir compte des taux de change<sup>1</sup>)



## Cible climatique pour 2023

En 2019, nous nous étions fixé comme cible de réduire notre exposition aux six secteurs à forte intensité de carbone d'ici la fin de 2023, ce qui incluait les prêts, les garanties et les engagements. L'objectif initial était une réduction de 15 % par rapport au niveau de référence de 2018. Nous avons atteint la cible en 2020 et, du fait de notre succès continu, nous l'avons rehaussée deux fois de plus dans le même délai, soit à 40 %, puis à 45 %. À la fin de 2022, nous avons atteint une réduction de 57 %, et nous prévoyons maintenant maintenir notre exposition en deçà de ce niveau.

Ces secteurs sont prioritaires, car ils sont les plus grands émetteurs de GES de l'économie canadienne et ils représentent une part importante des activités de financement d'EDC. En 2022, notre exposition aux six secteurs à forte intensité de carbone était de 9,6 milliards de dollars, contre 13,5 milliards de dollars en 2021.

À la fin de 2022, nous avons atteint une réduction de 57 %, et nous prévoyons maintenant maintenir notre exposition en deçà de ce niveau.

## Cibles climatiques pour 2030 et progrès en 2022

Nos cibles climatiques pour 2030 définissent la transition requise entre-temps afin de nous maintenir sur la voie de la carboneutralité d'ici 2050. Elles sont fondées sur la science, définies par secteur et conformes à la méthode du suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris pour les banques. Nous avons choisi des secteurs dont les émissions sont considérables et qui représentent une part importante de notre portefeuille de financement : le transport aérien et l'exploitation pétrolière et gazière en amont.

<sup>1</sup> Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; à ce titre, la valeur des expositions a été ajustée pour tenir compte des taux de change en vigueur au moment où la valeur cible a été établie.



## Aperçu des cibles et des progrès de 2022

Secteur ou activité	Scénario	Indicateur	Unité de mesure	Données de référence (2020)	Résultats de 2022	Cible intermédiaire pour 2030	Progrès réalisés vers l'atteinte de la cible
Aviation – Transport aérien	Zéro émission nette de l'ISF	Intensité des émissions de carbone	Grammes de dioxyde de carbone (gCO <sub>2</sub> )/passager-kilomètre (km)	131,7	<b>130,6</b>	Réduction de 37 % de l'intensité des émissions du portefeuille (gCO <sub>2</sub> /passager-km)	Réduction de 0,8 % Encore du pain sur la planche
Exploitation pétrolière et gazière en amont	Scénario de carboneutralité de l'AIE pour 2050	Volume de production lié aux prêts	Exajoules (EJ)	1,86	<b>1,11</b>	Réduction de 15 % du volume de production en amont lié aux prêts (EJ)	Réduction de 40 % Sur la bonne voie
		Combinaison technologique (part du pétrole par rapport au gaz naturel)	Pourcentage (%)	Part du pétrole : 56,1 %	<b>Part du pétrole : 43 %</b>	Réduction de 3 % de la part de la production pétrolière au profit du gaz naturel	Réduction de 13,1 % Sur la bonne voie

### RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour de plus amples renseignements sur notre méthode d'établissement de cibles, veuillez consulter le supplément technique inclus dans notre Mise à jour sur la carboneutralité 2022.

[Mise à jour sur la carboneutralité 2022](#)

## Transport aérien

**Cible : réduire de 37 % les émissions par passager-kilomètre dans notre portefeuille de financement des compagnies aériennes d'ici 2030, par rapport au niveau de référence de 2020.**

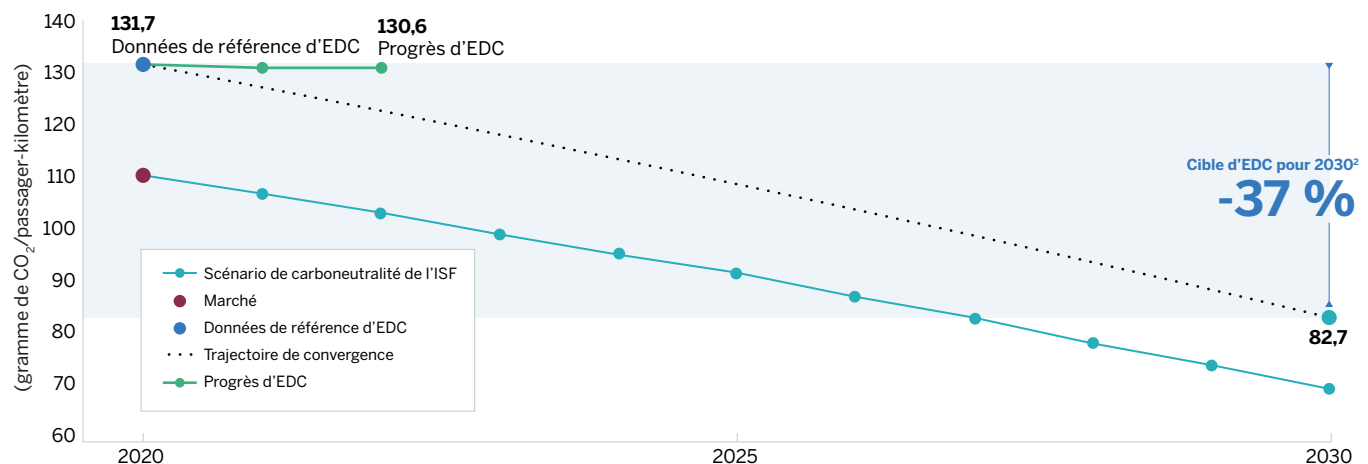
En 2022, l'intensité des émissions associées au portefeuille d'EDC dans le secteur de l'aviation était de 130,6 gCO<sub>2</sub>/passager-kilomètre, ce qui représente une baisse de 0,8 % de l'intensité des émissions du portefeuille par rapport à notre niveau de référence de 2020. C'est environ 6,5 % au-dessus de la trajectoire de convergence (122,6 gCO<sub>2</sub>/passager-kilomètre).

Pour aligner le portefeuille d'EDC dans le secteur du transport aérien sur notre démarche de décarbonation, nous travaillerons en collaboration avec nos clients et les exportateurs canadiens du secteur de l'aéronautique pour comprendre comment EDC

peut soutenir au mieux leur parcours vers la décarbonation, en encourageant la définition de cibles, les engagements à l'égard de la carboneutralité et les autres investissements dans les activités de décarbonation.

À court terme, EDC peut soutenir des exportations canadiennes du secteur de l'aéronautique qui font la promotion de l'efficacité énergétique, tout en poursuivant des occasions à long terme pour appuyer les efforts d'accroissement de l'approvisionnement en carburants d'aviation durables ou la mise au point de nouvelles technologies de propulsion offrant des solutions de rechange à faible teneur en carbone aux carburants d'aviation traditionnels. Certaines des solutions mentionnées, et peut-être d'autres qui restent à imaginer, pourraient provenir du solide secteur canadien des technologies propres.

## Transport aérien – Trajectoire vers la décarbonation d'ici 2030<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Les projections ont été établies sur la base des données relatives aux actifs de 2021 et du portefeuille de prêts de l'exercice 2022. Les progrès accomplis peuvent varier en fonction de l'évolution des données relatives aux émissions des entreprises.

<sup>2</sup> Le scénario de carboneutralité de l'ISF a été utilisé pour établir la cible d'EDC pour 2030 et prévoir la trajectoire de convergence après 2030.



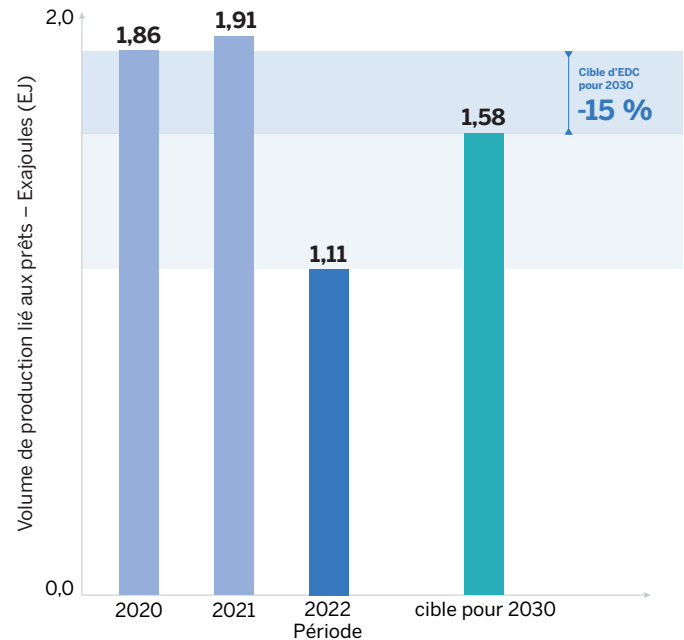
## Exploitation pétrogazière en amont

**Cible :** réduire de 15 % notre exposition liée à l'exploitation pétrolière et gazière en amont, et réduire de 3 % la part du pétrole au profit du gaz naturel dans notre portefeuille de financement d'ici 2030, par rapport aux données de référence de 2020.

En 2022, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre cible climatique pour 2030 en ce qui concerne la production pétrolière et gazière en amont. Le volume de production lié aux prêts du portefeuille d'EDC dans le domaine de l'exploitation pétrogazière en amont était de 1,11 exajoule, ce qui représente une baisse de 40 % de l'intensité des émissions du portefeuille par rapport à notre niveau de référence de 2020. Cette réduction importante est le résultat du travail lié à notre engagement à l'égard de la carboneutralité ainsi que de la mise en œuvre rapide de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la déclaration intitulée *Statement on International Public Support for the Clean Energy Transition*, qui met fin au soutien de nouveaux financements directs aux entreprises et projets internationaux de combustibles fossiles.

Nous sommes conscients que les progrès réalisés en vue d'atteindre notre cible intermédiaire pour l'exploitation pétrogazière en amont ne seront pas linéaires et pourraient être volatiles. À mesure que le portefeuille d'EDC dans le domaine de l'exploitation pétrogazière en amont diminue, le retrait d'une seule entreprise de notre portefeuille est susceptible d'entraîner un changement important du volume de production associé à l'ensemble du portefeuille. Nous continuerons de collaborer avec nos clients nationaux afin de respecter l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 et de maintenir la transparence liée à cet indicateur à mesure que nous progressons vers 2030.

## Pétrole et gaz naturel en amont – Trajectoire vers la décarbonation d'ici 2030



Pour aligner le portefeuille d'EDC dans le domaine de l'exploitation pétrogazière en amont sur notre démarche de décarbonation, nous nous concentrerons principalement sur le soutien aux clients canadiens qui abandonnent le pétrole et le gaz. À court terme, notre intention est de mobiliser les clients nationaux pour les aider à développer de nouvelles sources de revenus à faibles émissions de carbone et à réduire leur empreinte opérationnelle grâce à des solutions technologiques (p. ex., captage, utilisation et stockage du carbone, et captage du méthane).

Fondamentalement, la carboneutralité mondiale nécessitera une transition planifiée menant à l'abandon des combustibles fossiles. Toutefois, l'établissement de notre objectif n'implique pas la fin du soutien d'EDC aux producteurs canadiens de pétrole et de gaz. Nous aiderons plutôt nos clients à s'adapter en vue d'un avenir où la demande diminuera. Nous voyons également une occasion d'aider les producteurs à réduire les émissions liées aux activités de production tout au long de la transition menant à l'abandon des combustibles fossiles. La cible tient également compte du fait que la demande

de pétrole doit diminuer plus rapidement que la demande de gaz naturel. En effet, le gaz naturel peut jouer un rôle plus longtemps pour soutenir la demande en énergie pendant la transition vers la carboneutralité. Nous continuerons à aider le secteur pétrolier et gazier du Canada à s'éloigner progressivement de la production de ces énergies, notamment en trouvant de nouvelles sources de revenus à faibles émissions de carbone et en réduisant l'empreinte opérationnelle.

### Émissions financées

En tant que membre du PCAF, nous nous sommes engagés à évaluer et à divulguer les émissions de GES associées à notre portefeuille conformément à la norme du PCAF. En 2022, nous avons calculé le total des émissions financées de niveaux 1 et 2 pour nos portefeuilles de prêts commerciaux et de financement de projets dans tous les secteurs. Conformément aux directives du PCAF, nous avons également calculé les émissions de niveau 3 pour les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière. Nous élargirons les mesures à d'autres catégories d'actifs au fur et à mesure que les directives du PCAF deviendront disponibles.

Les résultats de nos calculs sur les émissions financées peuvent nous permettre de prendre des décisions davantage fondées sur des données et éclairer la façon dont EDC prévoit atteindre ses cibles climatiques. À l'heure actuelle, notre cote de qualité des données du PCAF, qui évalue la qualité des données sur une échelle de 1 (qualité la plus élevée) à 5 (qualité la plus faible), varie de 3 à 5 en moyenne. Nous continuerons de travailler à l'amélioration de notre cote de qualité des données afin d'appuyer la crédibilité et l'exactitude des données et des résultats. Nous continuerons d'améliorer nos calculs, la qualité des données et l'harmonisation avec la méthodologie du PCAF et nous divulguerons chaque année nos résultats en matière d'émissions financées.

#### RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Voir le supplément technique inclus dans notre Mise à jour sur la carboneutralité 2022 pour plus de renseignements sur la cible.

 [Mise à jour sur la carboneutralité 2022](#)

## Sommaire de la divulgation en vertu du PCAF

Émissions financées		2022	2021
<b>Prêts commerciaux</b>	Exposition nette (G CAD) <sup>1</sup>	54,4 \$	50,0 \$
	Niveaux 1 et 2 (Mt éq. CO <sub>2</sub> ) – Tous les secteurs	13,0	15,4
	Cote de qualité des données (PCAF)	3,9	3,9
	Niveau 3 en amont (Mt éq. CO <sub>2</sub> ) – Secteur de l'énergie et des mines	2,0	2,0
	Cote de qualité des données (PCAF)	4,7	4,4
	Niveau 3 en aval (Mt éq. CO <sub>2</sub> ) – Secteur du pétrole et du gaz naturel en amont	1,3	4,3
	Cote de qualité des données (PCAF)	3,0	3,3
<b>Financement de projets</b>	Exposition nette (G CAD) <sup>2</sup>	16,0 \$	14,0 \$
	Niveaux 1 et 2 (Mt éq. CO <sub>2</sub> ) – Tous les secteurs	3,7	5,1
	Cote de qualité des données (PCAF)	5,0	5,0
	Niveau 3 en amont (Mt éq. CO <sub>2</sub> ) – Secteurs de l'énergie et des mines	0,2	0,5
	Cote de qualité des données (PCAF)	5,0	5,0
<b>Sources de données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Émissions déclarées : émissions divulguées par l'intermédiaire de S&amp;P</li> <li>Émissions estimées : L'approche d'EDC s'appuie sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>les moyennes d'émissions par secteur (classification GICS) fournies par S&amp;P pour les émissions de niveaux 1, 2 et 3 en amont, et pour les émissions de niveau 3 en aval;</li> <li>les facteurs d'émissions du PCAF pour les émissions de niveaux 1, 2 et 3 en amont;</li> <li>une méthodologie interne utilisant la corrélation statistique pour calculer les émissions moyennes, qui sont extrapolées pour le reste du portefeuille pour les émissions de niveau 3 en aval.</li> </ul> </li> </ul>		

<sup>1</sup> Pour les prêts commerciaux, la couverture du portefeuille correspond à 99,996 % du portefeuille de prêts d'EDC en 2022 (99,87 % en 2021).

<sup>2</sup> Pour le financement de projets, la couverture du portefeuille correspond à 96,40 % du portefeuille de prêts d'EDC en 2022 (99,48 % en 2021).



## Émissions de GES liées à nos activités

Bien que la majorité de nos émissions de GES soient associées à nos activités de financement, la réduction des émissions dans nos propres opérations demeure un élément important de notre plan vers la carboneutralité.

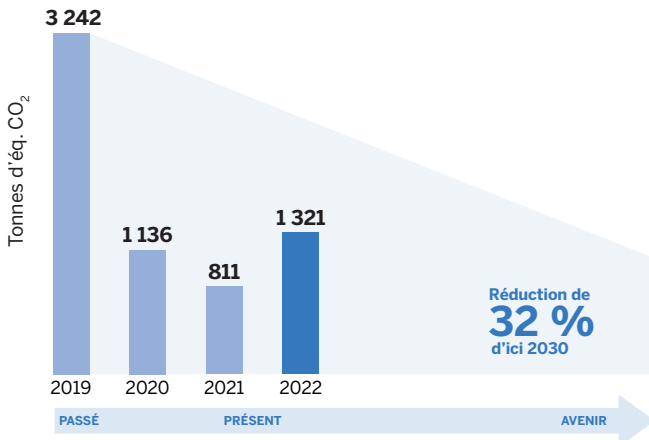
En 2022, nous avons établi notre nouvelle cible intermédiaire pour les émissions liées à nos activités : elle vise à réduire de 32 % les émissions de niveaux 1, 2 et les émissions liées aux voyages d'affaires de niveau 3 d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019. Pour élaborer cette cible, nous avons appliqué une approche combinée dans le cadre de laquelle nous avons calculé des cibles individuelles pour chaque composante des émissions liées

à nos activités : émissions de niveaux 1 et 2; émissions liées aux voyages d'affaires non aériens de niveau 3; et émissions liées aux voyages d'affaires aériens de niveau 3, conformément aux directives pertinentes de la SBTi. Nous avons ensuite combiné les cibles individuelles en appliquant une moyenne pondérée des émissions (pour l'année de référence) afin de calculer notre cible combinée.

Nous travaillons à établir un groupe de travail des parties prenantes pour mettre en œuvre des projets de réduction des émissions liées à nos activités. Pour nous aider à atteindre nos cibles, ce groupe de travail élaborera une feuille de route afin de réduire ces émissions à court,

moyen et long terme. Cette feuille de route définira les diverses mesures et initiatives de réduction qu'EDC mettra en œuvre pour atteindre ses cibles. Nous continuerons de mettre l'accent sur la réduction des émissions provenant des voyages d'affaires à mesure que les restrictions liées à la pandémie seront levées, ainsi que sur la réduction de la consommation d'énergie de nos bâtiments pour refléter la diminution du nombre d'occupants.

### Émissions liées à nos activités – Cible pour 2030<sup>1</sup>



#### Cible intermédiaire de réduction des émissions liées à nos activités

- Cible de réduction des émissions réelles
- Cible à court terme pour 2030
- Définie à l'aide de la méthode de la SBTi
- Conforme aux directives de la SBTi
- Comprend l'ensemble des gaz à effet de serre
- Englobe toutes les émissions de niveaux 1 et 2 d'EDC, ainsi que ses émissions de niveau 3 liées aux voyages d'affaires

En 2022, nous avons établi notre nouvelle cible intermédiaire pour les émissions liées à nos activités : elle vise à **réduire de 32 % les émissions de niveaux 1 et 2 et les émissions liées aux voyages d'affaires de niveau 3 d'ici 2030 (par rapport à 2019)**. Pour élaborer cette cible, nous avons appliqué une approche combinée dans le cadre de laquelle nous avons calculé des cibles individuelles pour chaque composante des émissions liées à nos activités : émissions de niveaux 1 et 2; émissions liées aux voyages d'affaires non aériens de niveau 3; et émissions liées aux voyages d'affaires aériens de niveau 3, conformément aux directives pertinentes de la SBTi. La cible a été établie comme suit :



<sup>1</sup> Les « émissions liées à nos activités » correspondent au total des émissions de niveaux 1 et 2, et des émissions de niveau 3 liées aux voyages d'affaires.

Pour 2022, la quantité de GES émis par EDC respecte les normes de comptabilisation et de déclaration du **Protocole des gaz à effet de serre** : 1 321 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone, soit 1,49 tonne par pied carré, contre 811 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone en 2021. Bien que les émissions liées à nos activités aient augmenté de 63 % par rapport à 2021, nous avons réussi à réduire nos émissions de 59 % par rapport à notre année de référence de 2019. Cela s'explique principalement par les restrictions de voyage imposées pendant la pandémie de COVID-19. Voir les **pages 41 et 42** pour une ventilation détaillée des émissions par catégorie et par source d'émissions.

Cette année, nous avons commencé le suivi du nombre de certificats d'énergie renouvelable et du nombre de crédits compensatoires achetés pour appuyer notre objectif d'atteindre la carboneutralité dans nos émissions de niveaux 1 et 2 et nos émissions liées aux voyages d'affaires de niveau 3. En 2022, nous avons atteint notre objectif de carboneutralité et notre but est de maintenir des opérations carboneutres dans les années à venir. Pour en savoir plus sur notre carboneutralité, consultez l'annexe sur les données à la page 104 du **Rapport annuel intégré 2022**.

## Financement durable

Le Canada faisant la transition vers une économie carboneutre, nous prévoyons continuer d'accroître notre offre de produits de financement durable. Nous en sommes encore aux premières étapes de l'élaboration de notre programme de financement durable et nous continuerons d'ajouter à nos objectifs à court terme, y compris notre objectif d'atteindre 500 millions de dollars en prêts de financement de transition d'ici 2024 grâce à notre Garantie pour le financement durable.

## Financement de la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement

En 2022, EDC a fourni 256,2 millions de dollars<sup>1</sup> **« VALIDÉ »** en financement lié au climat pour donner suite à l'engagement du gouvernement du Canada dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, principalement en appuyant des transactions sobres en carbone ou résilientes aux changements climatiques dans les pays en développement. À titre de comparaison, ce chiffre s'élevait à 84,9 millions de dollars en 2021.

## Obligations vertes

En 2022, EDC avait deux obligations vertes en circulation, d'une valeur totale de 1 milliard de dollars. Depuis 2014, les fonds issus de ces obligations ont financé près de 30 transactions, d'une valeur de plus de 2 milliards de dollars, dans une multitude de secteurs qui contribuent tous à la protection de l'environnement ou à l'atténuation des changements climatiques. Ces transactions ont permis d'éviter près de 3 millions de tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone.

### RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour de plus amples renseignements sur nos obligations et les rapports d'impact en 2022, consultez la page 61 du Rapport annuel intégré 2022 d'EDC.

 [Rapport annuel intégré 2022 d'EDC](#)

<sup>1</sup> De ce montant, 176 M\$ sont liés à des produits financiers qui ne sont pas des prêts directs (ex. : garanties et mécanismes de crédit de sûreté).





## Technologies propres

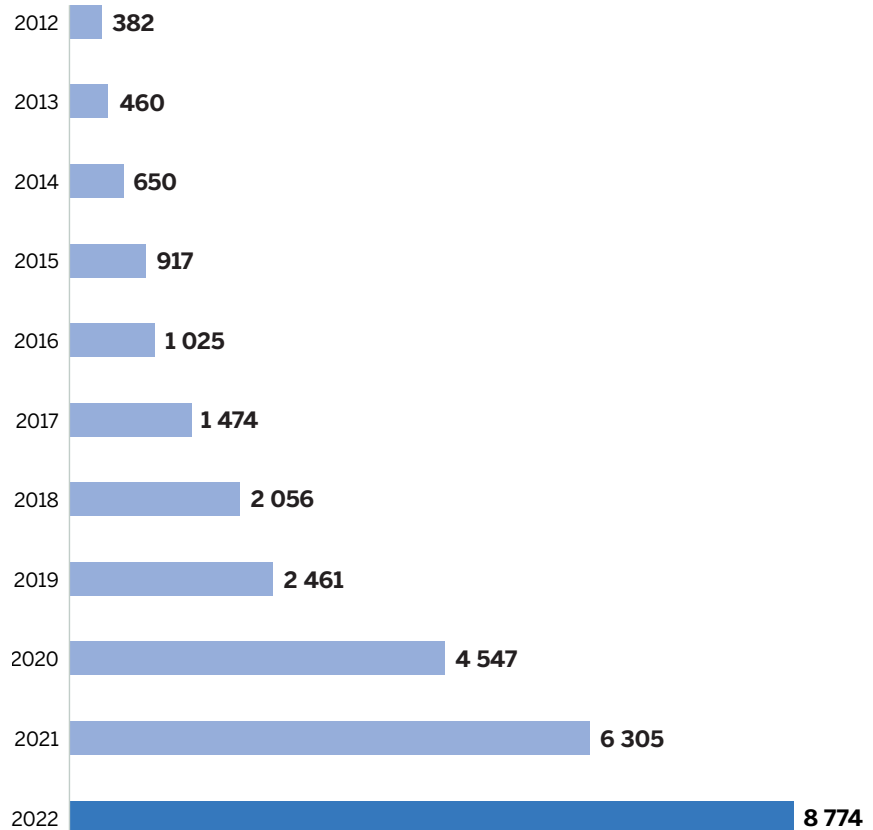
Pour démontrer notre engagement à l'égard du secteur des technologies propres, nous avons fixé cette année un objectif à court terme de 10 milliards de dollars en activités facilitées en 2025.

Depuis 2012, nous avons facilité un volume d'activités liées aux technologies propres d'une valeur de plus de 20 milliards de dollars et nous restons l'un des plus importants acteurs financiers de l'industrie canadienne des technologies propres. En 2022, EDC a servi 21 % plus d'entreprises du secteur des technologies propres qu'en 2021, soit 392 entreprises ayant profité de solutions pour des activités totalisant 8,8 milliards de dollars, une augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente. Notre appui aux technologies propres continue de croître rapidement. À titre indicatif, en 2015, EDC comptait 86 clients du secteur des technologies propres et avait facilité des activités totalisant 917 millions de dollars.

En comparaison, nous avons facilité des activités d'une valeur de 8,7 milliards de dollars dans le secteur du pétrole et du gaz naturel cette année. Nous nous attendons à une augmentation de la demande de soutien aux transactions de technologies propres à mesure que de plus en plus d'entreprises décarbonent leurs opérations, ainsi qu'à des investissements continus dans les énergies renouvelables, ce qui contribuera à notre capacité d'atteindre cet objectif ambitieux.

De plus, en 2022, nous avons inclus dans le programme de rémunération au rendement à court terme de tous les employés le nombre de clients des technologies propres servis ainsi que la valeur des activités facilitées dans ce domaine. Nous avons vu un plus grand groupe d'employés appuyer les cibles en matière de technologies propres et nous avons constaté un intérêt accru pour les technologies propres dans les possibilités de développement des affaires cette année. Nous prévoyons continuer de relier les incitatifs aux mesures liées aux technologies propres en 2023.

### Transactions facilitées dans le secteur des technologies propres au 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)



### Grandes priorités pour l'avenir

#### De 2023 à 2025, nous prévoyons :

- définir des cibles intermédiaires supplémentaires fondées sur la science et établies par secteur;
- divulguer, dans notre rapport annuel intégré, des renseignements sur les émissions d'instruments en vertu de notre nouveau Cadre d'obligations durables, ce qui permettra à EDC d'émettre des obligations de transition en plus des obligations vertes; et continuer d'améliorer et de divulguer les indicateurs de retombées;
- affiner les cibles par rapport au prochain cadre de financement durable;
- poursuivre la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des émissions de GES liées à nos activités, notamment :
  - réduire nos émissions provenant des voyages d'affaires;
  - réduire la consommation d'énergie de nos bâtiments;
- travailler à améliorer notre cote de qualité des données sur les émissions financées au fil du temps en améliorant nos données, nos intrants et nos hypothèses.





## Annexe

### Index du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Conformément à nos engagements en matière de transparence et de divulgation, nous voulons présenter clairement les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Le tableau ci-dessous indique où il est question de chacune des recommandations dans le présent document.

Divulgations recommandées	Référence d'EDC
<b>Gouvernance</b> : Présenter la gouvernance en matière d'occasions et de risques liés aux changements climatiques dans l'organisation.	Pages 8 à 11
a) Description de la surveillance des occasions et des risques liés aux changements climatiques effectuée par le Conseil d'administration.	Page 10
b) Description du rôle de l'équipe de direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques.	Page 9
<b>Stratégie</b> : Présenter les effets réels et potentiels des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, si ces renseignements sont importants.	Pages 12 à 27
a) Description des occasions et des risques liés aux changements climatiques à court, moyen et long terme relevés par l'organisation.	Page 12
b) Description des effets des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Pages 13 à 24
c) Description de la solidité de la stratégie de l'organisation par rapport aux différents scénarios climatiques, par exemple le scénario de réduction de 2°C ou plus.	Pages 24 à 27
<b>Gestion des risques</b> : Présenter la façon dont l'organisation repère, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.	Pages 28 à 30
a) Description des processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques de l'organisation.	Pages 28 et 29
b) Description des processus de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'organisation.	Page 30
c) Description de la façon dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés au processus général de gestion des risques de l'organisation.	Fera l'objet d'un rapport ultérieur.
<b>Indicateurs et cibles</b> : Présenter les indicateurs et les cibles permettant d'évaluer et de gérer les occasions et les risques pertinents liés aux changements climatiques, si ces renseignements sont importants.	Pages 31 à 38
a) Description des indicateurs employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques en fonction de sa stratégie et de ses processus de gestion des risques.	Pages 31 à 38, 41 et 42
b) Divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES) de niveaux 1, 2 et (s'il y a lieu) 3 et des risques s'y rapportant.	Pages 35, 36, 42
c) Description des cibles employées par l'organisation dans sa gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques et des résultats obtenus quant à l'atteinte de ces cibles.	Pages 31 à 38



## Mesure et suivi des progrès en matière de climat

Catégorie	Indicateur	Catégorie	Unité de mesure	2022	2021	2020
Émissions de GES	Émissions de niveau 1	Consommation de gaz naturel	t éq. CO <sub>2</sub>	512,5	450,4	417,2
	Émissions de niveau 2 (en fonction de l'emplacement)	Consommation d'électricité	t éq. CO <sub>2</sub>	188,5	222,2	232,8
	Émissions de niveaux 1 et 2 (en fonction de l'emplacement)	Liées aux activités	t éq. CO <sub>2</sub>	701,0	672,6	650,0
	Émissions de niveau 3	Biens et services achetés		667,8	1 439,8	3 181,7
		Combustibles et autres types de consommation énergétique		349,0	335,2	341,3
		Déchets générés dans le cadre des activités		23,2	3,2	6,6
		Consommation de papier	t éq. CO <sub>2</sub>	0,6	0,2	1,8
		Voyages d'affaires		620,4	138,0	486,4
		Actifs loués (en amont)		287,5	276,9	282,5
		Actifs loués (en aval)		12,1	11,6	11,2
Navettage des employés		154,4	147,5	138,2		
Émissions de niveaux 1 et 2 (en fonction de l'emplacement) et de niveau 3	Total des émissions de GES	t éq. CO <sub>2</sub>	2 816,0	3 025,0	5 099,7	
Neutralité carbone		O/N	0	–	–	
Intensité des émissions <sup>1</sup>		t éq. CO <sub>2</sub> /pi <sup>2</sup>	1,49	1,43	1,38	
		t éq. CO <sub>2</sub> /employé	1,39	1,57	2,82	
Risques de transition	Exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone <sup>2,3</sup>	G\$	9,6	13,6	19	
	Réduction de l'exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone <sup>2,3</sup>	%	57 %	39 %	15 %	
Risques physiques	Voir la <a href="#">carte de densité</a> dans la section sur la gestion des risques	s.o.				
Déploiement du capital	Souscription d'obligations vertes	Transactions	Nombre	26	26	28
		Financement	G\$	2,4	2,4	2,4
	Activités de technologie propre facilitées		G\$	8,8	6,3	4,5
	Entreprises de technologie propre servies		Nombre	392	324	288
	Financement de l'action climatique dans les pays en développement <sup>4,5</sup>		M\$	256,2	84,9	142,0
Autres	Certificats d'énergie renouvelable		MWh	7 409	–	–
	Crédits compensatoires achetés		t éq. CO <sub>2</sub>	1 133	–	–
	Total des émissions évitées grâce aux obligations vertes		t éq. CO <sub>2</sub>	2 887 717	4 638 959	5 666 504

<sup>1</sup> L'intensité des émissions par pied carré ne concerne que les émissions de niveaux 1 et 2.

<sup>2</sup> Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

<sup>3</sup> À EDC, un secteur à forte intensité de carbone s'entend d'un secteur dont les installations industrielles émettent en moyenne plus de 500 kilotonnes (kt) d'équivalent de dioxyde de carbone (équivalent CO<sub>2</sub>) par an au Canada, d'après les données sur les émissions de GES de niveau 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des gaz à effet de serre d'Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que d'après les rapports annuels des grandes compagnies aériennes canadiennes. Ce chiffre (500 kt éq. CO<sub>2</sub>/an) a été choisi comme seuil pour cerner les secteurs prioritaires en matière d'intensité carbonique; il ne sera toutefois pas utilisé pour déterminer si une transaction en particulier est visée ou non par notre cible de réduction. Pour le moment, c'est le processus décrit ci-dessus pour cerner les secteurs à forte intensité de carbone qui détermine si une transaction est visée ou non. Le contrôle préalable de la transaction en ce qui concerne les changements climatiques est effectué conformément au Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques d'EDC.

<sup>4</sup> « Financement de l'action climatique » s'entend d'un financement local, national ou transnational qui vise à soutenir des mesures d'atténuation ou d'adaptation liées aux changements climatiques, selon la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris.

<sup>5</sup> De ce montant, 16,8 M\$ sont liés à des produits financiers qui ne sont pas des prêts directs (ex. : garanties et mécanismes de crédit de sûreté).



## Émissions de GES liées à nos activités, par catégories

Catégorie de GES et indicateur		Source d'émissions	2022	2021	2020	
Niveau 1 (t éq. CO <sub>2</sub> )		Gaz naturel (siège social)	512,5	450,4	417,2	
Niveau 2 (t éq. CO <sub>2</sub> )		Électricité (siège social)	188,5	222,2	232,8	
<b>Niveaux 1 et 2 (t éq. CO<sub>2</sub>)</b>			<b>701,0</b>	<b>672,6</b>	<b>650,0</b>	
Niveau 3 (t éq. CO <sub>2</sub> )	Catégorie 1 : Biens et services achetés	Approvisionnement – Siège social	667,8	1 439,8	3 181,7	
	Catégorie 3 : Combustibles et autres types de consommation énergétique	Électricité (émissions du puits au réservoir)	257,9	253,8	265,9	
		Gaz naturel (émissions du puits au réservoir)	91,1	81,4	75,4	
	Catégorie 5 : Déchets générés dans le cadre de nos activités	Déchets (siège social)	19,1	2,6	5,4	
		Déchets (bureaux régionaux)	4,1	0,6	1,2	
	Catégories 1–5	Consommation de papier (siège social)	0,6	0,2	1,8	
	Catégorie 6 : Voyages d'affaires	Vol long-courrier (> 3 700 km) – sans forçage radiatif	394,1	119,1	319,4	
			150,1	12,0	121,9	
		Déplacements en train	7,9	0,1	1,7	
			Séjours à l'hôtel	23,9	1,2	19,4
			Véhicules des employés	38,5	3,8	20,8
		Locations de voiture	5,9	1,8	3,2	
		Catégorie 8 : Actifs loués en amont	Électricité (bureaux régionaux)	147,2	158,0	165,3
	Gaz naturel (bureaux régionaux)		115,3	102,7	95,1	
	Électricité (représentations à l'étranger)		22,3	14,5	20,2	
	Catégorie 13 : Actifs loués en aval	Gaz naturel (représentations à l'étranger)	2,7	1,7	1,9	
Électricité – Bureaux sous-loués (siège social)		3,2	3,8	4,0		
Gaz naturel – Bureaux sous-loués (siège social)		8,9	7,8	7,2		
Catégorie 7 : Navettage des employés	Navettage des employés	154,4	147,5	138,2		
<b>Niveau 3 (t éq. CO<sub>2</sub>)</b>			<b>2 115,0</b>	<b>2 352,4</b>	<b>4 449,7</b>	
<b>Niveaux 1, 2 et 3 (t éq. CO<sub>2</sub>)<sup>1</sup></b>			<b>2 816,0</b>	<b>3 025,0</b>	<b>5 099,7</b>	

<sup>1</sup> Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des composantes.



## Nous joindre

Nous serions ravis de connaître vos impressions pour poursuivre le développement et l'amélioration de notre approche vis-à-vis des risques et occasions liés au climat. Pour nous envoyer commentaires ou questions sur le présent rapport, ou pour trouver davantage d'informations sur notre engagement en matière de climat, veuillez consulter notre [site Web](#).

### Exportation et développement Canada

150, rue Slater  
Ottawa (Ontario) K1A 1K3  
Canada

1-800-229-0575

[www.edc.ca/fr/contactez-nous.html](http://www.edc.ca/fr/contactez-nous.html)

EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2023. Tous droits réservés.